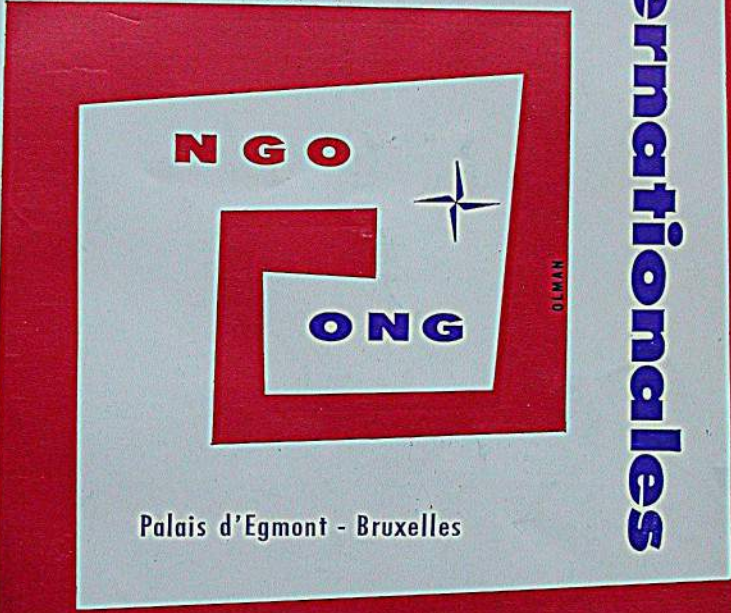


ASSOCIATIONS

internationales

international



Palais d'Egmont - Bruxelles

LA REVUE MENSUELLE
DES ORGANISATIONS
ET RÉUNIONS
INTERNATIONALES

MONTHLY REVIEW
OF INTERNATIONAL
ORGANIZATIONS
AND MEETINGS



135 ANNÉE

5

13TH YEAR

« Associations internationales » est publiée par l'Union des Associations Internationales, organisation internationale non gouvernementale, à but scientifique, fondée en 1910, ayant le Statut consultatif auprès du Conseil Economique et Social de l'O. N. U. (septembre 1951) et auprès de l'Unesco (novembre 1952).

"International Associations" is published by the Union of International Associations, non-profit making international non-governmental organization, founded 1910, granted Consultative Status by the Economic and Social Council of the United Nations (September 1951) and by Unesco (November 1952).

Comité de Direction - Executive Council

Président - *President* :

Etienne DE LA VALLÉE POUSSIN, Sénateur,
Délégué belge à l'Assemblée Consultative
du Conseil de l'Europe (Belgique).

Vice-Présidents - *Vice-Presidents* :

Sir Ramaswami MUDALIAR, Président
India Steamship Company (India) ;
Pierre VASSEUR, Secrétaire général hono-
raire de la Chambre de Commerce Inter-
nationale (France).

Membres - *Members* : W. W. ATWOOD JR,
Director, Office of International Relations,
National Academy of Sciences
(USA);

Th. CAVALCANTI, Président de l'Institut de
Droit Public de la Fondation Getulio
Vargas (Brésil);

F. FAUBEL, Président de la Confédération
allemande des Industries chimiques;
C. H. GRAY, Secretary, World Power
Conference (United Kingdom);

MAX HABICHT, Avocat (Suisse);

S. ROKKAN, Président, International Com-
mittee for Social Sciences Documentation
(Norvège);

Louis VERNIERS, Secrétaire général hono-
raire du Ministère de l'Instruction Publi-
que (Belgique);

Secrétaire Général - *Secretary-General* :

Georges Patrick SPEECKAERT, Docteur en
droit.

Trésorier Général - *General Treasurer* :

Georges JANSON (Belgique).

Autres Membres - *Other Members*

Prof. R. Ago (Italie)	R. Millot (France)
C. Ascher (USA)	M ^{me} Morard (Suisse)
Sir E. Beddington-Behrens (UK)	M. Moskowitz (USA)
Lord Beveridge (UK)	Prof. H. Mosler (Germany)
M. Blank (Germany)	R. Murphy (USA)
L. Boissier (Suisse)	P. Muuls (Belgique)
Sir Harry Brittain (UK)	Lord Nathan of Churt (UK)
M. Caetano (Portugal)	Rt Hou. Ph. Noel-Baker (UK), MP
L. Camu (Belgique)	J. H. Oldenbroek (Netherlands)
Mrs K. Chattopadnyay (India)	A. Ordning (Norway)
G. dr Soyza (Ceylon)	W. Oswald (Suisse)
J. Drapier (Belgique)	J. Pastore (Italie)
J. G. D Souza (India)	K. Persson (Sweden)
Dr G. Erdmann (Germany)	B. Pickard (UK)
R. Fenaux (Belgique)	P. Pires de Lima (Portugal)
Dr Ch. C. Fenwick (USA)	A. Proksch (Autriche)
J. H. Frietema (Pays-Bas)	Dr J. Rees (UK)
A. Gjores (Sweden)	M. A. Rifaat (UAR)
J. Goormaghtigh (Belgique)	Dr P. Romani (Italie)
G. Hahn (France)	L. Rosenberg (Germany)
K. S. Hasan (Pakistan)	J. Rueff (France)
J. Henle (Germany)	R. Savary (France)
Mrs C. Herzog (USA)	P. Schillings (Belgique)
P. Hoffman (USA)	Y. Seguillon (France)
E. Jensen (Denmark)	M. Simon (France)
Miss A. Kane (New Zealand)	B. D. Stosic (Yougoslavie)
M ^{lle} A. M. Klompe (Pays-Bas)	W. H. Tuck (USA)
Dr W. Kotschnig (USA)	Jhr. M. van der Goes van Naters (Netherlands)
T. Kotarbinski (Pologne)	G. N. Vansittart (UK)
O. B. Kraft (Denmark)	E. Van Tongeren (Netherlands)
G. Kraft (Argentine)	M. van Zeeland (Belgique)
H. Lange (Norway)	P. van Zeeland (Belgique)
Prof. G. Langrod (France)	V. Veronese (Italie)
A. Lawrence (Guinée)	M. Verrijn-Stuart (Netherlands)
O. Leirgruber (Suisse)	W. von Cornides (Germany)
Ed. Lesoir (Belgique)	H. von Brentano (Germany)
R. P. Levesque (Canada)	L. Wallenborn (Belgique)
G. Lorphèvre (Belgique)	W. Watkins (UK)
Ch Malik (Liban)	P. Wigny (Belgique)
T. Maeda (Japon)	D. V. Wilson (USA)
G. Mannucci (Italie)	Mgr X. Zupi (Saint-Siège)
Prof. J. Meynaud (France)	

Secrétariats

Secrétariat Général : *General Secretariat* :

Palais d'Egmont, Bruxelles I, tél. 11.83.96.

Secrétariats régionaux - *Regional Secretariats* :

Allemagne : Herr Direktor K.-F. Schweig,
Ehrenhof, 3, Düsseldorf, tél. 46408.

Argentine : M^{me} Cristina C.M. de Aparicio,
Beruti 3825 (4^o piso 9), Buenos Aires.

Brasil : M^{me} Irène de Menezes Doria, Avenue
Copacabana, 75, Aplo 903, Rio de Janeiro.

France : M. R. Ranson, 35, Boulevard de la
République, Saint-Cloud (S.-et-O.).

Italie : M. F. Alberto Casadio, Palazzetto di
Venezia, Via S. Marco, 3, Koma.

Netherlands : Mr A. Cronheim LL. D., Direc-
tor, Holland Organising Centre, 16, Lange
Voorhout, The Hague, tél. 18.49.25.

Pakistan : Begum Tazeen Faridi, 67-B Garden
Road, Karachi.

République Arabe Unie : Prof Ahmed Sowelim
El Emari, c/o Afro-Asian Organization for
Economie Cooperation, POB n° 507, Le Caire.

Suède : Mr Hans Blix, 32 Artillerigatan,
Uppsala.

Suisse : M^{me} Raoul Lenz, 25, Grand'Rue, Ge-
nève, tél. (022) 26.32.28 - Télex 224.76.

United Kingdom : Mr E. S. Tew, 91, Lyndhurst
Gardens, Finchley, London N. 3, tel. :
FIN 2354.

USA : Mr Richard S. Winslow, Director, Fo-
reign Policy Association - World Affairs
Center, United Nations Plaza at 47th Street,
New York 17.

de PUBLICATIONS

L'UNION DES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES

- (La liste complète sera envoyée sur demande)
- » **Annuaire des Organisations Internationales**
en collaboration officielle avec le Secrétariat des Nations Unies. 8^e édition, en langue française, décrivant 1422 organisations en 1444 pages. Prix : Europe 700 FB, 70 NF, 60 FS.
- **Associations Internationales (mensuel)**
Abonnement : 250 FB, 25 NF, 22 FS ou équivalent.
 - **Calendrier des Congrès, édition 1961**
Prix : 120 FB, 12 NF, 10 FS.
 - **La Science des Congrès**
 - N° 1 - Théorie et Pratique de l'Organisation des Congrès Internationaux. 135 pages, ill.
Prix : 100 FB, 10 NF, 8,50 FS.
 - N° 2 - Manuel de l'Organisateur de Congrès, par L. Duchesne. 100 pages, ill., tableau mural encarté.
Prix : 150 FB, 15 NF, 12,50 FS.
 - **Bibliographie courante des documents, comptes rendus et actes des réunions internationales (mensuel)**
Prix : 100 FB, 10 NF, 8,50 FS.
 - **Répertoire des Périodiques publiés par les Organisations Internationales (inter-gouvernementales et non gouvernementales)**
2^e édition, décrit 1.340 périodiques. X + 242 pages.
Prix : 150 FB; 15 NFF; 12,50 FS.
 - **Documents pour servir à l'étude des relations internationales non gouvernementales**
10 brochures (la liste sera envoyée sur demande).

Vient de paraître

La coopération internationale et nous, par L. Verniers. 95 pages ill.
Prix : 50 FB, 5 NF, 4,50 FS.
(N° 10 dans la collection « Documents pour servir à l'étude des relations internationales non gouvernementales »).

UNION OF INTERNATIONAL ASSOCIATION

- (A complete list will be sent on application)
- **Yearbook of International Organizations**
1958-59 (in English). OUT OF PRINT
1960-61 (in French) : US \$ 16, Sterling Zone 95/-.
 - **International Associations (monthly)**
Annual subscription : \$ 5 or 36/-.
 - **International Congress Calendar 1961**
Price : Sterling 18/-; \$ 3.
 - **Congress Science**
 - N° 1 - International Congress Organization - Theory and Practice. 135 pages.
Price : Sterling Zone 14/-; \$ 2.
 - N° 2 - Congress Organizers' Manual, by L. Duchesne.
Price : Sterling Zone 21/-; \$ 4.
 - **Bibliographical Current List of Papers, Reports and Proceedings of International Meetings (monthly)**
Price : Sterling 14/-; \$ 3.
 - **Directory of Periodicals published by International Organizations (inter-governmental and non-governmental)**
2nd edition, describes 1,320 periodicals. X plus 242 pages. Price : \$ 3 or 21/- sterling.
 - **Documents for the study of international non-governmental relations**
Latest volume - Doc. n° 10 :
N° 10 La coopération internationale et nous, by L. Verniers.
Price : US \$ 1; Sterling 7/-.

Just out

Congress Organizers' Manual, by L. Duchesne, Administrative Director of the International Chamber of Commerce. 100 pages, ill., wall-chart.
Price : Sterling Zone 21/-; \$ 4.

Modes de paiement :

— Par virement au compte courant de l'UAI
à Bruxelles : Compte chèque postal n° 346.99.

Methods of payment :

— By transfer to the account of the UIA

ou Compte n° 16.694 à la Banque de la Société Générale de Belgique, 3, Montagne du Parc,

à Genève : Compte n° 472-043.30 à l'Union des Banques Suisses.

in Dusseldorf : Konto Nr. 91097 der Deutsche Bank, Königsallee, 45-47 (Beschränkt konvertierbares DM-

Nach Runderlass des Deutschen Bundeswirtschaftsministeriums Nr. 23/53 können Abonnementgebühren für den Bezug einer Zeitschrift im Postzahlungsverkehr unmittelbar in das Ausland überwiesen werden. 250 Frs B = DM 22-

in London • to Mr E S Tew, 91, Lyndhurst Gardens, Finchley N. 3 by crossed cheque payable to Union of International Associations (no application to British Exchange Control necessary.)

in New York : Account at the First National City Bank, 55 Wall Street.

à Paris : Compte n° 58.567 à la Banque de l'Union Parisienne, boulevard Haussmann, 6-8. (C. C. P. de la Banque, n° 170.09).

à Rome : Compte courant Banco di Roma, 307 Via del Corso

in The Hague : Account 785.330 at R. Mees & Zoonen, 13, Kneuterdijk.

— Par envoi à notre adresse d'un chèque barre établi l'ordre de l'Union des Associations Internationales.

— By crossed cheque addressed to and made out to the order of the Union of International Associations.

INTERNATIONAL
ASSOCIATIONS
INTERNATIONALES

13^E ANNÉE 1961 13TH YEAR

M A I

5

M A Y

SOMMAIRE

CONTENTS

La première conférence des Nations Unies pour l'élimination ou la réduction des cas d'apatridie dans l'avenir, par R. P. de Riedmatten 336

This rise and growth of international meetings, by Geneviève Devillé . . . 340

CHRONIQUES

* *

SURVEYS

La plume au vent 339

Official information compiled by the principal intergovernmental organizations for the benefit of NGOs — Informations officielles sélectionnées à l'intention de ONG par les principales organisations intergouvernementales 344

ONU	344	HCR	354
OIT	345	Conseil de l'Europe	355
FAO	347	OECE	357
UNESCO	348	OAS	359
OMS	349	EURATOM	360
UPU	351	CERN	360
OMCI	351	ICEM	361
GATT	352	Office Central des Transports Int par chemins de fer	362
UNICEF	353		

La Conférence des ONG bénéficiant d'arrangements consultatifs auprès de l'Unesco 364

Courrier des lecteurs 367

Fifth Supplement to the annual International Congress Calendar 1961 edition — Cinquième supplément au « Calendrier annuel des réunions internationales » édition 1961 369

Alors que se prépare une nouvelle Conférence des Nations Unies sur l'apatridie, nous sommes heureux de publier un article, dû à un éminent spécialiste de la question, sur les difficultés techniques qui ont fait échouer la première session et devant lesquelles va se retrouver la deuxième. En face de ce grand problème avant tout humanitaire, il serait vain de croire que les sentiments humanitaires à eux seuls pourront le résoudre.

La Première Conférence des Nations Unies pour l'Élimination ou la Réduction des Cas d'Apatridie dans l'Avenir

par R. P. Henri de Riedmatten, O. P.

Conseiller ecclésiastique du Centre des Organisations Internationales Catholiques.

Le 18 avril 1959, la Conférence de plénipotentiaires qui siégeait à Genève sur convocation des Nations Unies pour élaborer une Convention visant à l'élimination ou, du moins, à la réduction des cas d'apatridie dans l'avenir, mettait fin à ses travaux par un aveu de carence. Elle pria l'Assemblée Générale des Nations Unies de convoquer ultérieurement une nouvelle Conférence pour mener la tâche à bonne fin. La Conférence se tenait, depuis le 24 mars 1959, sous la présidence du Danois Larsen; elle comprenait les Délégués de trente-cinq pays, plus les Observateurs de deux Gouvernements et d'une vingtaine d'ONG. Les Nations Unies ont donné suite à la requête de la Conférence et une nouvelle Conférence se réunira à New York.

**

Quelles furent les raisons de l'échec de la Conférence de Genève qui causa une profonde déception dans les milieux intéressés au sort de ces apatrides par excellence que sont les réfugiés ? Ses travaux lui méritent-ils la cinglante épigraphe qu'usa, dans un article à eux consacré, le regretté Eugène Arène qui en suivit les débats avec une attention sans relâche : « Sus aux bébés apatrides ! » ? C'est, à notre sens, donner aux hésitations des Délégués de Genève une fausse portée. Sans doute, l'un ou l'autre petit pays a redouté le danger d'un ac-

croissement indu et non contrôlé de ses nationaux. Mais, pour l'ensemble, l'échec de la Conférence de Genève a tenu, non tant à l'égoïsme des nations, qu'à la conception radicalement différente que les Etats se font aujourd'hui à l'égard de l'octroi de leur nationalité.

Avant de développer ce point plus avant, signalons que la Conférence subit un lourd handicap du fait que le problème soumis à son attention n'avait été envisagé que dans l'optique du monde occidental. On n'avait guère prévu, semble-t-il, que prendraient place à la table de la Conférence des Délégués de pays nouvellement parvenus à l'indépendance et pour lesquels les problèmes d'octroi de nationalité soulèvent des positions nouvelles extrêmement graves. C'était le cas, notamment, de l'Inde, du Pakistan et de Ceylan. Dans ces pays, issus de l'ancien Empire colonial britannique, l'octroi de la nationalité d'une façon indistincte se heurte à des considérations de politique nationale, sur le bien-fondé desquelles on peut discuter dans la théorie, mais qui, dans la réalité des faits, constituent d'incessantes sources de conflits. De tels pays arrivaient à la Conférence, bien décidés à ne pas accepter qu'un instrument international, élaboré sous le patronage des Nations Unies, ne vienne créer un précédent juridique contre ce qui est aujourd'hui leur pratique en la matière. Les autres Délégués ont été très

déconcertés par ces aspects imprévus du problème. Le moins qu'on puisse dire, c'est que peu d'efforts furent faits pour tenter de comprendre ces situations, toutes différentes de celles qu'avait en vue la Commission de Droit International quand elle mit sur pied les deux projets d'instruments qui servaient de textes de base aux travaux de la Conférence. Il se créa ainsi dans une Assemblée, relativement peu nombreuse, et, de par la nature du sujet, *a priori* très divisée, un groupe de Délégations qui, malgré leur désir de conciliation, se trouvèrent fatalement opposées à certains des traits essentiels de la Convention qu'on s'efforçait de rédiger.

»
**

La difficulté du sujet avait amené, d'emblée, à en circonscrire et à en réduire l'ampleur. Il ne s'agissait que des cas d'apatridie appelés à surgir « *dans l'avenir* », c'est-à-dire que tous les apatrides, de droit ou de fait, au moment de la conclusion de la Convention, n'entraient pas parmi ses éventuels bénéficiaires. En outre, confrontée avec deux projets de la Commission de Droit International, l'un visant à l'élimination des cas d'apatridie, l'autre se bornant à promouvoir leur réduction, la Conférence choisissait le second comme texte de base. Du coup, elle s'assignait une tâche autrement modeste que certains ne l'avaient imaginée lors de sa convocation. Ces précautions n'y changèrent rien. Le sujet s'avéra impropre à la conciliation, la Conférence se termina comme nous l'avons dit, non sans avoir connu de très houleux débats et de très vives prises à partie. Elle "n'échoua sûrement pas faute d'intérêt ou d'énergie chez les Délégués. S'étant attaquée à un sujet qui n'était pas mûr pour le tapis vert, elle fit ce qu'elle avait de plus sage à faire : donner le temps à des négociations et à des consultations préliminaires de se tenir avant qu'on en arrive au stade final qu'est la rédaction d'une Convention par une Conférence de Plénipotentiaires.

Quel était le fond du problème ? C'est que la question de la nationalité tient aux traits essentiels de chaque Etat. Tant que la communauté internationale sera basée sur l'antériorité des diverses communautés nationales, il sera malaisé de trouver une possibilité d'uniformisation dans l'octroi de la nationalité. Il n'y a pas seulement deux systèmes en présence : ce-

lui de l'acquisition par l'ascendance (*jus sanguinis*) et celui de l'acquisition par le lieu de naissance (*jus soli*). Outre les systèmes mixtes, dans chacun des groupes il y a de nombreuses nuances qui expriment des conceptions diverses de la nation, conceptions explicables par des contextes historiques, ce qui ne veut pas dire — loin de là ! — des contextes purement contingents et appelés à disparaître.

En fait, la conception du *jus sanguinis* va autrement profond que celle du *jus soli*. Elle établit la nationalité non sur un accident de lieu et de temps, mais sur l'origine. C'est-à-dire qu'elle en fait un trait essentiel de l'individu, inhérent à sa personne, comme l'appartenance à une famille ou à une race. Aussi les pays de *jus sanguinis* ne peuvent-ils connaître la déchéance. L'enfant n'est pas un membre adopté ou intégré sans autre dans une communauté nationale qui n'est pas celle de ses parents. L'enfant reçoit sa nationalité de par ce qu'il est, et la nation n'a pas pouvoir pour lui dénier cette appartenance fondamentale. Il n'y a rien d'étonnant qu'avec une telle conception, les pays de *jus sanguinis* répugnent à toute idée de perte de la nationalité et fassent intervenir si fort les données essentielles de la vie familiale dans les réglementations législatives en la matière. La femme suisse, jusque très récemment, perdait sa nationalité au mariage. L'idée n'était pas celle d'une infériorité juridique de la femme, mais cette conception, fort défendable, que la cellule familiale suit automatiquement l'appartenance nationale de l'époux et que la nationalité est un de ces éléments fondamentaux *in quibus matrimonium non claudicat*.

Le *jus soli* est, à coup sûr, plus libéral. Tout enfant acquiert la nationalité de l'endroit où il voit le jour. Le système est généralement assorti d'une notion empruntée au *jus sanguinis* : l'enfant né à l'étranger garde la nationalité de ses parents, d'où de nombreux cas de double, voire de triple nationalité, assortie de chances d'option à l'âge de la majorité. Ceci n'est pas sans créer des sources de conflit, notamment quand le pays de *jus sanguinis* affirme l'appartenance, envers et contre tout, à sa propre communauté nationale du bénéficiaire des dispositions du *jus soli*. Si nous ne faisons erreur, le cas surgit aisément à propos d'Italiens nés à l'étranger.

Ce qui caractérise le *jus soli*, c'est qu'il est, au départ, le système des pays neufs, obligés de compter sur un large apport de l'extérieur pour construire une communauté nationale en devenir. Il est le système par excellence des Etats-Unis d'Amérique dont il exprime, en un saisissant raccourci, le génie national propre. Il est caractéristique qu'il ait été adopté dans des pays de vieille tradition nationale pour compenser les effets de la baisse de la natalité. En fait, le *jus soli*, pour indispensable qu'il soit et quelle que soit sa diffusion, toujours plus généralisée aujourd'hui, introduit la contingence dans la notion même de nationalité. Le fait qu'il soit nécessairement assorti de systèmes d'options et que tous les pays qui le pratiquent, ou presque, soient partisans de la possibilité de la déchéance de la nationalité, illustre bien ceci. La croissance de la communauté, pour le dire d'une façon un peu grosse, se fait non seulement par un processus naturel et organique, mais par recrutement automatique.

La difficulté de la Conférence sembla venir d'abord des pays de *jus sanguinis*. L'enfant apatride qui naît sur le sol d'un tel pays, aurait-il des chances de voir un jour finir son apatridie ? On ne manqua pas d'accuser les pays de *jus sanguinis* de réduire à tout jamais à un sort d'infériorité ces enfants, le plus souvent nés de réfugiés et bien innocents de la condition dans laquelle ils se trouvent. Les pays de *jus sanguinis* se montrèrent soucieux de ne pas créer chez eux un précédent qui ouvrirait la porte à une révision radicale de leur système. Ils refusèrent un octroi automatique de la nationalité basé sur la seule circonstance du lieu de naissance et proposèrent une rédaction qui sauvait le principe, fondamental chez eux, de la naturalisation du nouveau venu par un acte d'acceptation de la communauté nationale, acte gouvernemental ou, comme dans le système suisse, acte du parlement ou de la *Lands-gemeinde*. C'est d'ailleurs plus la formulation que le fond du texte prévu pour la Convention qui contenait les réserves des pays de *jus sanguinis*. L'apatride, né sur le territoire d'un Etat dans lequel la nationalité ne s'acquiert pas à ce titre, se voyait accorder la nationalité « sur demande souscrite, suivant les modalités prévues par la législation de l'Etat en cause auprès de l'autorité compétente par l'intéressé

ou en son nom; sous réserve des dispositions du paragraphe 2 (réserves sur l'âge de la demande, sur le temps de la résidence et sur l'honorabilité du candidat), la demande ne peut être rejetée. »

Ceci adopté, un autre point de conflit allait surgir de la conception même de l'appartenance nationale qui est celle du *jus soli*. Sans vouloir critiquer une conception qui prévaut aujourd'hui comme la plus communément adoptée par les Etats et sans contester que le mouvement de la vie forcera toujours plus les pays de *jus sanguinis* à se relâcher de la rigueur logique et juridique de leur système, force est bien de constater qu'en matière d'apatridie, une conception *contingente* de l'appartenance nationale contient, dans son principe même, la possibilité de la déchéance. Si l'appartenance nationale est le fruit non de l'origine mais d'un accident géographique, il n'est pas contradictoire de munir la communauté nationale de moyens de se défendre contre la présence en son sein d'éléments indésirables ou dangereux. Les Délégués des pays de *jus soli* étaient parfaitement dans la ligne de leur système quand ils faisaient de la déchéance le contrepois nécessaire à leur libéralisme, dans l'octroi de la nationalité. On ne peut exclure quelqu'un de sa famille, on peut toujours priver quelqu'un de l'appartenance à une société à laquelle il se trouve intégré non par ce qu'il est, mais par suite de quelque chose qui lui est arrivé.

Aussi assiste-t-on à ce spectacle inattendu : une Conférence réunie pour éliminer ou réduire l'apatridie courait le risque de consacrer en droit international la possibilité de la déchéance, c'est-à-dire d'une des sources les plus évidentes de l'apatridie. Les pays de *jus sanguinis* eurent beau jeu de relever le paradoxe. La Conférence échoua dans la recherche d'une formule qui, au titre notamment des réserves, permette d'aboutir à une Convention cohérente avec son propos sans forcer la majorité des Etats — ils sont de *jus soli* — à éliminer complètement la déchéance. Pour l'instant du moins, celle-ci, en effet, constitue une partie essentielle de la doctrine qui sous-tend leur législation en matière d'octroi de nationalité.

* *

Signalons une anomalie qui n'émut guère la Conférence. La majorité des Délégués sou-

nait, nous l'avons dit, sous une forme ou une autre, la possibilité de la déchéance. Mais l'ensemble de la Conférence, à quelques exceptions près dont l'auteur de cet article, était d'accord de mettre la répudiation hors la loi. C'était, à notre sens, commettre une contradiction évidente et c'était, malgré toutes les assurances qui furent exprimées, créer une dangereuse base de droit à la revendication de ses nationaux par tel ou tel Gouvernement à l'emprise duquel certains s'efforcent d'échapper dans l'exercice d'un des droits les plus sacrés de l'homme : celui de choisir le lieu de sa résidence dans le monde. En commission, une proposition tendant à éliminer ce danger par une référence à la *Déclaration des Droits de l'Homme*, fut acceptée. Etant l'auteur de la proposition, je ne fais pas difficulté pour admettre que ce texte aurait à être profondément retouché pour devenir partie d'une rédaction définitive. Il reste que ce point, mineur aux yeux de bien des Délégués, doit être réglé de façon à équilibrer les droits de la communauté et ceux de l'individu.

La conscience des motifs de l'échec de la Conférence de Genève a-t-elle permis ou, du moins, accéléré la maturation des possibilités d'un accord international en matière de réduction de l'apatridie ? La Conférence de New-York nous le dira.

La Conférence des Nations Unies pour l'élimination ou la réduction des cas d'apatridie dans l'avenir reprendra ses travaux au siège des Nations Unies à New York du 15 août au 1^{er} September 1961.

La session précédente s'était tenue du 24 mars au 18 avril 1959 à Genève. Vingt et une ONG y avaient participé.

N.D.L.R.

The United Nations Conference on the Elimination or Reduction of Future Statelessness has been scheduled to reconvene at Headquarters in New York on Tuesday, 15 August 1961 at 3 p.m. The closing date of the Conference has been set for Friday, 1 September 1961.

The previous meetings of the Conference at Geneva, from 24 March to 18 April 1959, were attended by 21 non-governmental organizations.

La Plume au Vent

Flâner chez les bouquinistes est un plaisir, dont notre propos n'est pas de faire ici l'analyse.

Chacun, je l'espère, l'a déjà apprécié. Il aura sans doute aussi pu constater que l'on ne trouve quasi jamais parmi les livres d'occasion des ouvrages concernant la coopération internationale. Je dis bien la coopération et non les conflits internationaux.

Pour ma part, je n'y ai jamais rencontré une des publications de l'Union des Associations Internationales. Ceci s'explique évidemment par le fait que ceux qui les ont acquises y tiennent comme à la prunelle de leurs yeux ! Qu'on n'y trouve pas d'autres ouvrages sur la coopération internationale est explicable par la pauvreté de la littérature sur le sujet.

Aussi, nous nous réjouissons particulièrement de la parution, toute récente, d'un livre, quantitativement modeste puisqu'il ne compte que 96 pages, mais qualitativement remarquable.

Il répond parfaitement à son titre « La Coopération Internationale et Nous ». Son auteur M. Louis Verniers avait toutes les qualités pour s'attaquer à la tâche difficile de dire en termes simples mais précis l'origine de la coopération internationale, comment elle fonctionne, ce qu'elle réalise, comment chacun en est le bénéficiaire, peut et doit y participer.

M. Verniers est en effet secrétaire général honoraire du Ministère de l'Education nationale de Belgique, ancien vice-président du Conseil exécutif de l'Unesco, conseiller de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge pour les problèmes de l'éducation et de la jeunesse, membre du Comité de direction de l'Union des Associations Internationales, etc.

Cette précieuse synthèse de la coopération internationale gouvernementale et non gouvernementale dans le monde complexe d'aujourd'hui trouvera sans nul doute sa place dans de nombreuses bibliothèques publiques et privées, avant d'aller rejoindre les caisses ou les rayons des bouquinistes, ce qui est d'ailleurs souvent un suprême hommage.

THE RISE AND GROWTH OF INTERNATIONAL MEETINGS*

by Geneviève DEVILLÉ

Assistant Secretary-General of the UIA

SOME fifteen international meetings are held every day in different parts of the world; and this is evidently not a ceiling in our expanding universe. It is merely an average, taken over a whole year; in a high pressure period, such as the month of September, the daily figure is 26.

More and more

The following statistics show the steady upward trend. The annual total has more than doubled in ten years, and there is no sign of a possible retrogression in the next few years.

Why? There are two overriding reasons: the tendency to specialization, leading to continual subdivision; and the efforts directed, especially by the inter-governmental organizations, towards the developing countries. This second factor, indeed, influences the first. In pushing further and further afield the central bodies try to secure greater participation by distant countries in their work, and they try to arrange their statutory meetings or study sessions in regions where their membership is still scanty; all this implies more and more extensive and essential preparations at the regional level.

Universality, plus the facilities granted for participating in international meetings, increases the potential attendance: whether a scientific or an ideological grouping is involved, a large gathering of a world-wide scale of even

highly qualified specialists would be useless without preliminary sectional or branch preparations.

Thus we find there is an ever greater fragmentation of international meetings, just as there is of international organizations themselves. In 1954 13.9 % of "international" organizations were in fact regional; in 1960 the proportion reached 24.2 %. In 1954 there were 116 organizations in the field of commerce and industry; in 1960 there were 162. Naturally the trend in meetings reflects more or less accurately the structures themselves.

Regionalism

The first table shows that in four years the absolute number of regional meetings has not merely doubled, but has also increased considerably relatively to the total number of meetings. In 1956 the number of exclusively South American, Asian or African meetings amounted to only 4 % of the total; in 1960 to 10 %.

Region	1956		1960	
		in%		in%
European	141	12	259	14
Scandinavian	9	0.8	28	1
Inter-American	50	4	96	5
Ibero and Latin-American	16	1	70	3
Asian and Afro-Asian	23	2	76	4
African	11	1	66	3
	250	22	595	31

Le texte français de cette étude a paru dans notre numéro de mars 1961.

Specialisation

The absolute quantities of meetings held each year do not call for lengthy comment.

In 1960 there were 400 more than in the preceding year. The ever greater specialisation in international life has necessitated widening our criteria so that limited meetings of specialists are included. Such meetings in fact often carry out important work having effective repercussions on the progress of international cooperation. Furthermore, the majority of them are convened by intergovernmental bodies; the latter have seized on them as a means of securing the help of private experts while maintaining a strictly intergovernmental structure. Such meetings serve to clear the ground very effectively, and enable government representatives to understand better the matters on which they have to make decisions. The international non-governmental organizations naturally tend to follow suit, and they multiply their commission and sectional meetings etc., which are in many cases held at the organization's headquarters.

Hence it is natural that those countries in which many international headquarters are situated show an appreciable increase in the number of meetings. France, Switzerland, Belgium are cases in point. It must be noted, however, that the efforts of intergovernmental organizations on behalf of the developing countries are often carried out through small meetings of specialists limited to the region concerned. Thus this type of meeting constitutes a large majority of what are erroneously called international congresses.

The congress phenomenon

As we have had occasion to point out in previous surveys, the number of international congresses is not increasing at an alarming rate; there is no question of it having tripled in ten years, for instance. Statistics based on the latest edition of the Yearbook of International Organizations concerning the periodicity of congresses* show that only 516 out of a total of 1222 international organizations hold an annual congress; the others adopt frequencies of

from 2 to 6 years or more. Relatively few congresses are convened otherwise than by permanent organizations. (On the other hand a much bigger proportion of international symposia, seminars and all kinds of restricted meetings are organized by national bodies). The number of congresses or large-scale meetings is therefore still limited, if only on account of the relatively small number of venues which can accommodate them.

If the impression is frequently prevalent, particularly among the general public of western countries, that congresses are becoming more and more numerous, it is because a variety of factors combine to bring them more into the public eye.

The interest of the Great Powers in scientific research confers upon meetings of experts or scientists a notoriety to which they were unaccustomed formerly. East-West rivalry has led to outbidding in the matter of international conferences — not only intergovernmental ones — accompanied by propaganda efforts in regard to neutral countries.

Many congress organizers are now concerned about developing their "public relations" (though much remains to be done in this field).

Another recent development also results in more publicity for congresses, namely the congress/exhibition combination which is being adopted more and more frequently. The growing success of applied research, the enormous demand in developing countries as regards technology and technicians, has meant the disappearance of the frontier which has for so long kept the discussions of learned men quite apart from demonstrations of their practical applications. The United Nations themselves gave the example at the two conferences on the peaceful uses of atomic energy. If exhibitions are arranged as an adjunct to or jointly with congresses the latter will undoubtedly have greater repercussions, particularly in the industrial or commercial sectors.

And finally the construction of buildings specially designed to house congresses has served to develop an awareness of the phenomenon among many people who had not realized its importance or even its existence.

* See our December 1960 issue, p. 735.

Geographical distribution (1)

As regards the general geographical development of meetings, the first point that can be noted is the continued extension to more and more countries. In the last two years another considerable step forward has been taken in this direction :

In 1958 : 1,432 meetings: in 26 countries in Europe; in USA and Canada; in 17 countries in South and Central America; 20 countries in Africa; 15 countries in Asia; 4 countries in Australasia.	In 1960 : 1,899 meetings: in 27 countries in Europe : in USA and Canada : in 21 countries in South and Central America 27 countries in Africa; 19 countries in Asia; 5 countries in Australasia.
---	--

It is interesting to look back a little further at similar statistics compiled in respect of some earlier years :

In 1858 : 2 meetings in 2 European towns.
In 1883 : 23 meetings in 15 European towns (8 countries).
In 1908 : 132 meetings in 53 European towns (16 countries); 4 North American towns; 3 South and Central American towns.
In 1933 : 325 meetings in 70 European towns (24 countries) ; 9 North American towns; 1 South American town; 3 North African towns; 1 Asian town.

The year 1960 is rightly designated " Africa's Year ". Seventeen African nations gained their independence. The repercussions will not, however be apparent for some time. Although the number of meetings was in fact more than in the previous year several cancellations had had to be made on account of the political uncertainty in Central Africa. But, soon there will certainly be important developments in the area, particularly as regards membership of international organizations.

For several years Japan and India have been leading in Asia. . By their side the Philippines, helped by the Unesco East-West Major Project, Lebanon, Pakistan, Thailand and Iran are now beginning to play a part in the movement. Israel enjoys a position which has been becoming more favorable in recent years.

(1) Tables showing the geographical distribution of international meetings by continent and by country for each of the years 1950 to 1960 inclusive will be found in the March 1961 issue of " International Associations ".

South and Central America, which have always held a lead over the other developing continents, still maintain their advantage. The total number of meetings held in 21 countries in 1960 represents nearly 10 % of the world figure, showing an increase of 130 % in ten years.

North America, which played host to 10 % of the 1950 meetings, only received 7 % of the 1960 ones.

Europe, of course, still remains in a very strong position, with 70 % of the total number of meetings.

As heretofore, France continues at the top of the league, with no less than 10 % of the world total in 1960. The runner-up is Italy, followed closely by Switzerland, Germany, the UK and Belgium. The latter country, specially prominent in 1958 on account of its Universal Exhibition in Brussels, had a rather poor year in 1959 but recovered its normal position in 1960. Germany's high position has been remarkable in recent years, considering the small

number of international organizations having their headquarters there. Austria has improved its position considerably, reinforced as it has been by one of the UN Agencies.

Seasonal distribution

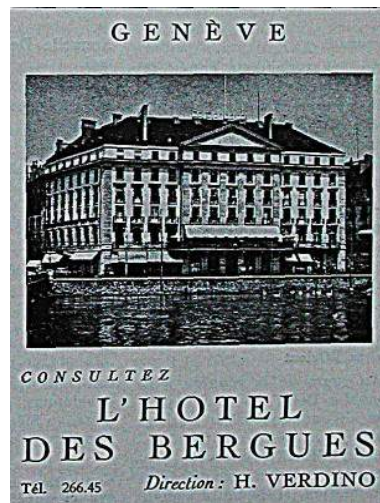
For several years, with the number of international meetings continually growing, efforts have been made in various quarters to encourage a better seasonal spread. It is not easy to achieve, and obstacles are encountered in the shape of certain traditions or the requirements of different professional groups. In Europe 86 % of the 1960 international meetings were held during the seven months from April to October. For September alone nearly 200 meetings were registered. It is however the favorite month in a variety of countries: Austria, Germany, Italy, Switzerland. August is the high point in Denmark, Netherlands, Sweden. May is the most popular month in France, June in Belgium, July in Great Britain, while Spain favours the month of October.

As in many phases of human activity, the movement of rapprochement between peoples, the exchange of ideas, the pooling of moral and material riches, all are subject to the law of empiricism. Neither organizers nor technicians devote sufficient effort to channelling the movement along the most appropriate lines to ensure that the desired objects are achieved. The responsible officers only see a small fragment of the whole. The ultimate aim is often hidden behind specializations. The result of laissez-faire is almost anarchic play and counterplay between varied or conflicting interests and influences.

Both the governmental and the private sectors are deliberately following a policy of heavy investment in respect to international meetings. But both sectors seem to neglect, blithely, study of the basic essentials which might lead to rationalization and greater efficiency.

The UIA's privileged position as an independent observer has led it to initiate schemes (1) which are becoming more and more successful. It is to be hoped that such efforts to see the whole and not merely the part, to develop interdisciplinary contacts, to operate along more methodical lines, will grow and grow.

(1) In February 1959 the UIA arranged the 1st International gathering of congress organizers and technicians in Düsseldorf in conjunction with the International Association of Congress Palaces. The 2nd congress was held in Lausanne in March 1960 and the 3rd is to take place in Rome in September 1962. The UIA has also initiated a new series, "International Congress Science", of which the first three volumes have appeared in the last few months: *Théorie et pratique de l'organisation - des congrès internationaux*; *International Congress Organization - Theory and Practice*; *Manuel de l'organisateur de congrès*. Finally the annual *International Congress Calendar* (with its monthly supplements in "International Associations") aims at encouraging self-discipline through more effective mutual information.



INFORMATIONS OFFICIELLES

sélectionnées à l'intention des ONG par les principales organisations intergouvernementales

OFFICIAL INFORMATION

compiled by the principal intergovernmental organizations for the benefit of NGO's

L'Organisation des Nations Unies

(1^{er} octobre 1960 - 31 mars 1961)



Personalia

Au début de cette année, M. George Ivan Smith (Australie) a été nommé Directeur de la Division de la Presse et des Publications et des services publics du Bureau de l'information publique des Nations Unies.

Au début de cette année également M. Claude de Kemonlaria (France) a été nommé Directeur des services de l'information du Bureau européen des Nations Unies à Genève.

Visitez l'Orient

Au cours de la réunion à la Nouvelle Delhi de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient (CEAEO) en mars dernier, le Secrétaire exécutif de la Commission, M. Nyun, a signalé qu'en vue d'appliquer la recommandation faite en janvier par le Comité du Commerce de la CEAEO, tendant à ce que 1961 devienne l'année « Visitez l'Orient », un cycle d'études sur le tourisme se tiendra à la

Nouvelle Delhi en avril et en mai.

Nouvelle Institution Spécialisée

Le 27 mars, par décision de l'Assemblée Générale, l'Association internationale de Développement, créée le 24 septembre 1960, est devenue institution spécialisée des Nations Unies.

Comité du développement industriel

Le nouveau Comité du développement industriel, créé l'an dernier par le Conseil économique et social afin d'aider à l'industrialisation des pays sous-développés, a commencé, le 27 mars, au Siège, les travaux de sa première session.

Convention unique sur les stupéfiants

La Conférence internationale sur les Stupéfiants, qui s'est réunie pendant neuf semaines à New York, a adopté le 25 mars 1961 par 46 voix contre 0 et 8 abstentions une Convention unique destinée à remplacer les

traités déjà existants, à l'exception du Traité de 1936 sur les mesures pénales, qui demeurera comme disposition supplémentaire.

Population

La Commission de la Population, avant de terminer ses travaux le 17 février, a recommandé que se tienne en 1964 ou 1965 une Conférence Mondiale de la Population.

CEA

La Commission Economique pour l'Afrique, lors de sa session annuelle qui s'est terminée le 18 février à Addis Abeba, a demandé que des études soient entreprises sur la possibilité de la création d'un marché commun africain, sur les systèmes monétaires d'Afrique, sur les possibilités de création d'une banque africaine de développement et sur la réunion éventuelle d'une conférence sur les ressources naturelles d'Afrique. Elle a décidé de tenir sa prochaine session à Accra, en janvier ou février 1962.

Commission des Droits de l'Homme

La Commission a décidé, lors de sa 17^e session tenue en février-mars, de créer un *Comité chargé de la question des rapports périodiques sur les Droits de l'Homme* composé des représentants de l'Afghanistan, de l'Autriche, de la France, de l'Inde, du Panama et de la Pologne.

La Commission a adopté à l'unanimité un projet de résolution présenté par l'Inde, demandant aux Gouvernements de tous les Etats « de prendre toutes mesures nécessaires pour abroger dans tous les domaines où elles existent encore les lois discriminatoires qui ont pour effet de faire naître et de perpétuer les préjugés raciaux et l'intolérance nationale et religieuse ».

La Commission a également adopté une résolution demandant à tous les Etats d'observer une Année de l'affranchissement des préjugés et de la discrimination et de célébrer chaque année une Journée consacrée au même sujet.

Fonds d'équipement des Nations Unies

En mai 1961 se tient la première session de travail du Comité chargé d'étudier toutes les mesures préparatoires concrètes pour la création d'un Fonds d'équipement des Nations Unies. La création d'un tel Fonds avait été décidée « en principe » par l'Assemblée générale en décembre dernier par

71 voix contre 4 et 10 abstentions.

La proposition première pour la création d'un nouveau Fonds avait été présentée conjointement par 45 pays appartenant essentiellement à l'Afrique, à l'Asie et à l'Amérique latine. La décision créant le Fonds avait été favorablement accueillie en décembre dernier par le Président de la Commission économique et financière de l'Assemblée générale et qualifiée par celui-ci de couronnement de 10 ans d'efforts, qui ont vu également la création du SUNFED, Fonds spécial des Nations Unies pour le développement économique.

Institut pour la prévention criminelle à Tokyo

Les Nations Unies et le Gouvernement du Japon ont signé, au début de mars, un accord relatif à la création à Tokyo de l'institut de prévention du crime et du traitement des délinquants pour l'Asie et l'Extrême-Orient. La création de cet institut qui doit commencer à fonctionner en automne entre dans le cadre du programme de « défense sociale » des Nations Unies, programme recommandé par le Conseil économique et social.

Coopération technique

Pour souligner que l'assistance technique a revêtu un caractère d'échange d'expérience grâce auquel s'harmonisent les efforts de développement, le Conseil Economique et Social, le 22 décembre 1960, au cours

de sa 30^e session, a décidé que désormais l'œuvre des Nations Unies en matière d'assistance technique sera désignée sous l'appellation collective de « programmes de coopération technique des Nations Unies » (United Nations Programmes of Technical Co-operation), étant entendu que les appellations consacrées du programme ordinaire et du programme élargi d'assistance technique et de leurs divers organes seront conservées.

ONG

Le Comité du Conseil chargé des organisations non gouvernementales a recommandé, en date du 27 février, au Conseil de donner suite aux demandes d'admission au statut consultatif de la catégorie B présentées par les organisations suivantes : *Association internationale des unions de crédit (CUNA)*, *Fédération internationale des femmes de carrières juridiques*, *Union des foires internationales*, et de réexaminer la demande présentée par l'*Union générale des travailleurs d'Afrique noire*.

A sa 1136^e séance, le 22 décembre 1960, le Conseil a élu les Etats suivants membres pour 1961 du *Comité du Conseil chargé des organisations non gouvernementales* : Brésil, Etats-Unis d'Amérique, France, Japon, Jordanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et Union des Républiques Socialistes Soviétiques.

L'Organisation Internationale du Travail

(1^{er} janvier - 31 mars 1961)

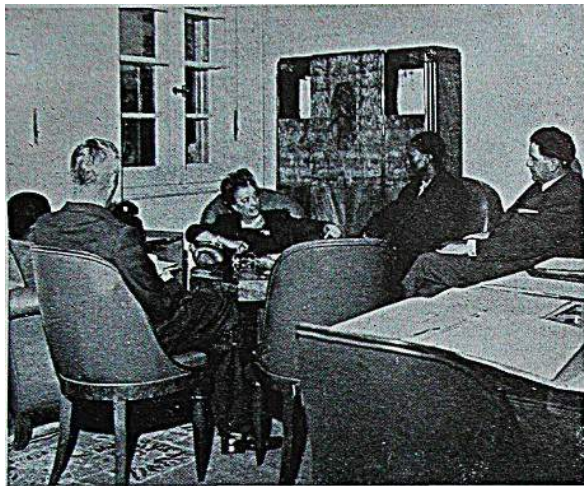
Personnel

Nomination par le Conseil d'administration du BIT (148^e session) des membres du Con-

seil de l'Institut international d'Etudes sociales. (Pour la création de cet Institut, prière de vous reporter au numéro 6.

1960, de «Associations internationales»).

Les membres désignés du Conseil de l'Institut internatio-



MM. Charles Mendy et Jean Diallo, respectivement Président et Secrétaire général de la Confédération nationale des travailleurs croyants du Sénégal, sont intervenus au BIT au nom de l'Union Panafricaine des travailleurs croyants, accompagnés de M. G. Eggermann, délégué permanent de la Confédération internationale des syndicats chrétiens à Genève. On les voit ici en compagnie de M^{me} Ana Figueroa, sous-directeur général du BIT et de M. Théo Grinevald, de la Division des Relations avec les travailleurs.

(Photo BIT)

nal d'Etudes sociales comprennent :

— deux membres d'office : le Directeur général du BIT, M. David A. Morse, qui assume la présidence du Conseil, et M. A. Borel, Conseiller d'Etat chargé du département de l'Instruction publique de la République et Canton de Genève;

— six membres du Conseil d'administration nommés pour la durée de leur mandat au Conseil : groupe gouvernemental : M. Ago (Italie), M. Aoki (Japon) ; groupe des employeurs : M. Waline (France), M. Yllanes Ramos (Mexique) ; groupe des travailleurs : M. Ambekar (Inde), M. Richter (République fédérale d'Allemagne) ;

— quatre personnalités possédant une expérience internationale exceptionnelle et une connaissance approfondie des problèmes d'éducation et de travail, et nommées pour trois ans sur proposition du Directeur général du BIT : M. Julio Barboza-Carneiro, Ambassadeur du Brésil; M. T. H. Carroll, Etats-Unis; M. A.E. Grigorieff, URSS; M. Ali Gritly, République arabe unie. Le nom d'une cinquième personnalité provenant de l'Afrique sera soumise prochainement à l'approbation du Conseil d'administration.

Le Directeur de l'Institut, qui est Secrétaire du Conseil de l'Institut, a déjà été nommé en la personne de Sir Douglas

Copland, lequel entre en fonction au début de mai 1961.

Nouveaux membres

La République du Niger est devenue membre de l'Organisation internationale du Travail

L'adhésion de la République du Niger porte à 97 le nombre des Etats Membres de l'Organisation "internationale du Travail.

Amendement à la Constitution de l'OIT

Au cours de sa session de printemps (148^e session), le Conseil d'administration a décidé de proposer un amendement à la Constitution de l'OIT, en vue de porter de 40 à 48 le nombre des membres du Conseil d'administration.

Faits marquants

a) Une réunion technique tripartite convoquée par l'OIT pour étudier les conséquences sociales de la crise dans l'industrie charbonnière s'est tenue au siège du BIT du 16 au 26 janvier 1961.

Ont participé aux travaux de la réunion, les gouvernements, les employeurs et les travailleurs des pays ci-après : République fédérale d'Allemagne, Belgique, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Japon et Pays-Bas.

Les Nations Unies, l'OECE et la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier étaient représentées par des observateurs, de même que les organisations internationales d'employeurs et de travailleurs.

b) L'OIT et la Communauté européenne de l'Energie atomique ont signé un accord concernant la coopération dans le domaine de la protection des travailleurs contre les dangers résultant des radiations ionisantes.

c) Le 13 février 1961 a eu lieu au BIT la signature d'un accord révisé concernant la sé-

curité sociale des bateliers rhénans.

Cette signature est intervenue à la fin des travaux de la Conférence gouvernementale chargée de la révision de l'Accord conclu le 27 juillet 1950 sous les auspices du BIT.

d) Une réunion d'experts de l'OIT sur les grandes catastrophes minières s'est tenue du 13 au 25 mars 1961 au siège du Bureau. Cette réunion a groupé des spécialistes des questions de sécurité et de prévention des accidents dans les mines, provenant des milieux gouvernementaux, employeurs et travailleurs.

Participation des ONG

— Après avoir examiné les demandes des organisations non gouvernementales ci-dessous, le Conseil d'administration a décidé d'inviter ces organisations à se faire représenter par des observateurs à la VII^e Conférence des Etats d'Amérique Membres de l'OIT :

- Fédération internationale des plantations, d'agriculture et assimilés,
- Internationale des services publics (Confédération internationale des fédérations de fonctionnaires et du personnel des services publics),
- Union mondiale ORT,
- Fédération mondiale des associations pour les Nations Unies,
- Assemblée mondiale de la jeunesse,
- Fédération internationale des femmes de carrières libérales et commerciales,
- Conseil international des femmes,
- Union mondiale des organisations féminines catholiques.

— Lors de sa 148^e session, le Conseil d'administration a décidé que toute organisation internationale non gouvernementale désireuse de se faire représenter par des observateurs à la Conférence internationale du Travail ou à des réunions de l'OIT aura à soumettre sa de-

mande au Directeur général au moins un mois avant la session du Conseil d'administration qui précède la réunion en vue de laquelle la demande est présentée.



Mr. Nlewedín Anunobi, permanent representative of the International Federation of Christian Trade Unions to the ILO Field Office in Lagos (Nigeria), recently visited the ILO headquarters in Geneva. The photo shows Mr. N. Anunobi talking with Mr. W. Yalden-Thomson, Assistant Director-General of the ILO. (ILO Photo)

The Food and Agriculture Organization of the United Nations

(1 July 1960 - 31 March 1961)

Personalia

Two Assistant Directors General were appointed as from 1 July 1960 : Mr A. H. Boerma (Program and Budget) and Mr Frank Weisl (Administration and Finance).

Mr JVA Nehemiah, previously Agricultural Extension Commissioner to the Government of India, serves as chief, Program Liaison Branch, as from 1 January 1961.

Dr Ezekiel, Assistant Director General, Economics Department, has been appointed Economic Adviser to the Special Assistant to the President of the United States and Director of the Food for Peace Program.

Dr Ezekiel will leave FAO on 7 May 1961. He has been associated with FAO practically since its inception, beginning his service almost 15 years ago

as a member of the FAO mission to Greece.

Consultative Status

As at 31 March 1961, the Register of International Organizations that have relations with FAO includes 16 international non-governmental organizations in Consultative status; 20 in specialized consultative status; 22 in liaison status.

The last NGOs to be granted official status with FAO were



the following (all in « liaison status »):

February 1960 : Mouvement international de la jeunesse agricole et rurale catholique. Association mondiale de lutte contre la faim.

March 1960 : Institut international de la potasse.

December 1960 : International Federation of Fish Meal Manufacturers.

January 1961 : International Federation of Cotton and Allied Textile Industries.

Freedom from Hunger campaign

A meeting of information and education officers of NGOs was held on 12-15 December 1960, in Rome.

A number of delegates gave detailed presentations of the media at their disposal and the overall picture is that scores of millions of people on every continent are reached through different types of media used by NGOs. Thus FAO is called upon to service a great variety of information media, including general press, regular periodicals, occasional publications,

radio, television, film, film strips, slide sets and the whole range of visual media. Several particular considerations as regards needs emerged; for instance, NGOs required material both for their own continuing publications and for re-issuing to regional and local outlets. Use of material in teaching seminars and in schools was mentioned; in addition, women's groups, family and youth groups, rural groups and trade union study groups were all cited as having special needs for material.

L'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture

(1^{er} janvier - 31 mars 1961)



Réunions et Conférences d'Organisations non gouvernementales

(a) *Deuxième réunion du Comité élu par la 7^e Conférence des ONG bénéficiant d'arrangements consultatifs auprès de l'Unesco* (Paris, 3 février 1961)

Cette réunion s'est tenue à la Maison de l'Unesco sous la présidence de M. Bernard Ducret (Entraide universitaire mondiale).

Deux questions principales ont fait l'objet d'une étude approfondie : les relations entre l'Unesco et les organisations non gouvernementales, et les groupes de travail.

1. Les relations entre l'Unesco et les ONG ont été examinées du double point de vue des relations de travail quotidiennes et de celui des consultations collectives des ONG par l'Unesco, tous les deux ans, lors de l'élaboration de son programme et de son budget.

En ce qui concerne les relations de travail courantes, il a été décidé d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Comité la question de l'évaluation critique de cette collaboration. Par ailleurs, le Comité a abordé les incidences sur les consultations collectives de la résolution 8.51 adoptée par la Conférence générale lors de sa onzième session (novembre-décembre 1960) qui modifie la procédure de préparation des programmes futurs de l'Unesco; à ce sujet, le Comité a accepté que les consultations collectives se tiennent conjointement avec la prochaine Conférence des ONG, au printemps de 1962, après la distribution du programme et de budget pour 1963-1964.

2. Au sujet de la participation aux groupes de travail, le Comité a réaffirmé que seules les ONG bénéficiant du statut consultatif devaient être admises à participer à leurs travaux; il a chargé un sous-comité de réunir

les éléments d'un guide sur les méthodes de travail des groupes. Par ailleurs, le Comité a entendu de brefs rapports sur les premières réunions des groupes sur la Jeunesse et sur l'Afrique. La date de la prochaine réunion du Comité a été fixée au 22 juin 1961.

(b) *Première réunion des groupes de travail établis par la 7^e Conférence des ONG*

1. *L'Extension de la collaboration internationale en matière d'éducation, de science et de culture, aux pays d'Afrique*

110 représentants de 76 organisations non gouvernementales bénéficiant d'arrangements consultatifs se sont réunis les 1^{er} et 2 février 1961, sous la présidence de M. N. Atangana (Mouvement international pour l'union fraternelle entre les races et les peuples), dans un triple but : — obtenir des renseignements sur le programme de l'Unesco en Afrique;

L'Organisation Mondiale de la Santé

(1^{er} janvier - 31 mars 1961)

2. La jeunesse en face du monde moderne

Ce groupe a tenu sa première séance le 31 janvier 1961, sous la présidence de M. A. Marti-nache (Jeunesse Ouvrière Chré-tienne); 68 représentants de 52 ONG bénéficiant d'arrangements consultatifs participaient à cette réunion.

Le groupe a adopté comme thème de travail : « Le passage de la vie scolaire à la vie de travailleur » (jeunes de 14 à 18 ans) et a décidé d'examiner cette question du triple point de vue :

- de la formation profession-nelle;
- du droit au travail et des dé-bouchés;
- de la situation du jeune tra-vailleur dans le monde du travail.

Le groupe a élu son bureau :
Vice-Président : M. W. Ebert (Confédération mondiale des organisations de la profession enseignante),

Rapporteur : M^{lle} J. Lévy (Fé-dération syndicale mondiale).

Le groupe tiendra sa prochain-e réunion les 4 et 5 décembre 1961.

Lettes circulaires aux ONG bénéficiant d'arrangements consultatifs

Par lettre circulaire du 30 janvier 1961, les ONG bénéfi-ciant d'arrangements consulta-tifs ont été informées de la nou-velle procédure de préparation

des programmes futurs de l'Unesco, telle qu'elle a été adop-tée par la Conférence générale lors de sa onzième session (ré-solution 8.51), et ont été invi-tées à présenter leurs proposi-tions et suggestions sur le pro-gramme de 1963-1964 avant le 15 mai 1961.

Par lettre circulaire du 9 fé-vrier 1961, les ONG ont été in-formées des décisions adoptées par la onzième session de la Conférence générale en ce qui concerne les relations de l'Unesco

avec les ONG, à savoir la modification des Directives ré-gissant ces relations, et l'adop-tion de mesures transitoires avant rentrée en vigueur de la nouvelle réglementation.

Une autre lettre circulaire du 21 mars faisant suite à la précé-dente, a transmis un question-naire aux ONG bénéficiant d'ar-rangements consultatifs en les invitant à soumettre les informa-tions requises avant le 20 avril en vue du classement de ces or-ganisations dans les diverses catégories prévues par les nou-velles Directives.

Par lettre circulaire du 24 février 1961, les ONG bénéfi-ciant d'arrangements consulta-tifs ont été invitées à prendre connaissance des résolutions adoptées par la Conférence gé-nérale lors de sa onzième ses-sion, ainsi que de la liste des réunions prévues par l'Unesco pour 1961, et ont été priées de faire savoir au Directeur gé-néral quelles parties du program-me et quelles réunions les in-téressaient plus spécialement.

au Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique, à Brazzaville. Ce Bureau est une des six organi-sations régionales de l'OMS.

Nouveaux membres

En janvier dernier, quatre nouveaux Etats ont déposé leur acceptation officielle de la Con-

— faire un tour d'horizon des besoins des pays africains;
— susciter un échange de vues sur les modalités de coopé-ration entre l'Unesco et les ONG, d'une part, et les ONG entre elles, d'autre part, en vue d'assurer l'extension de la collaboration internatio-nale en matière d'éducation, de science et de culture, aux pays d'Afrique.

A cette fin, quatre sous-grou-pes ont été établis :

- un sous-groupe de documen-tation chargé de rassembler des renseignements et de ré-diger un répertoire sur les activités et les cadres des ONG en Afrique;
- un sous-groupe sur l'éduca-tion scolaire;
- un sous-groupe sur l'éduca-tion extra-scolaire;
- un sous-groupe sur le déve-loppement des institutions culturelles en Afrique (mu-sées, archives, bibliothèques, services de documentation).

Le groupe a élu son bureau :

Vice-Présidents : M. E.R. Braith-waite (Fédération mondiale des anciens combattants), Miss E. Palmer (Alliance mon-diale des unions chrétiennes féminines),

Rapporteur : M^{me} M-H. Lefau-cheux (Conseil international des femmes).

La prochaine réunion du groupe aura lieu le 21 juin 1961.



Un haut fonctionnaire nigé-rien, le Dr C. M. Norman-Wil-liams a été désigné au poste de Directeur des Services de Santé



General view of a plenary session of the Fourteenth World Health Assembly, in New Delhi, February 1961. The World Health Assembly was meeting for the first time in Asia. (WHO Photo)

stitution de l'OMS auprès du Secrétaire général des Nations Unies et sont ainsi devenus membres de plein droit : la République Malgache (indépendante depuis juillet 1960), la République du Tchad (indépendante depuis août 1960), la République de Chypre (membre associé de l'OMS depuis mai 1960) et la République de Somalie (indépendante depuis juillet 1960, composée de l'ancienne Somalie sous tutelle italienne et

de l'ancien Somaliland britannique). En outre, la 14^e Assemblée Mondiale de la Santé qui s'est ouverte à New Delhi le 8 février 1961 a admis comme membre de plein droit la République Islamique de Mauritanie et comme membres associés le Ruanda-Urundi et le Tanganyika.

L'OMS compte maintenant 105 membres de plein droit et 4 membres associés.

Elargissement du Conseil exécutif

Un amendement constitutionnel entériné en 1960 a porté le nombre des membres du Conseil de l'OMS de 18 à 24. C'est pourquoi la 14^e Assemblée Mondiale de la Santé a procédé exceptionnellement à l'élection de 12 Etats membres.

Relations officielles avec les ONG

L'Association *Internationale de Psychiatrie et des Professions affiliées* et la *Commission permanente et l'Association Internationale pour la Médecine du Travail* ont été admises aux relations officielles avec l'OMS par le Conseil exécutif lors de sa 27^e session (février 1961, New Delhi). Le nombre des ONG en relations officielles avec l'OMS est actuellement de 56.

Eradication du paludisme

Un rapport présenté et discuté par la 14^e Assemblée Mondiale de la Santé permet d'établir que sur les 1.336 millions de personnes habitant des régions où le paludisme sévissait ou sévit encore, 22,3 % vivent dans des territoires où l'éradication a été menée à bien; 45,9 % vivent dans des territoires où des programmes d'éradication sont activement poursuivis, 12,7 % dans des régions où des travaux préliminaires sont en cours. Une population de 255 millions de personnes vit dans des régions du monde qui ne disposent pas encore de programmes d'éradication du paludisme.

La 14^e assemblée a prévu au budget une somme de 2 millions

de dollars pour la poursuite et le développement en 1962 de la campagne d'éradication du paludisme.

L'Action Miseror d'Allemagne Fédérale a annoncé un don de 100.000 dollars au Fonds spécial pour l'éradication du paludisme.

Budget

L'Assemblée Mondiale de la Santé, au cours de sa 14^e session (New Delhi, février 1961) a approuvé un budget effectif de 23.607.180 dollars pour l'activité de l'OMS en 1962, y compris le financement du programme pour l'éradication du paludisme. Cette somme représente une augmentation de 19,3 % sur le budget de l'Organisation pour 1961, et c'est le budget le plus important jamais accordé à l'OMS.



Sir Arcot Lakshmanaswami Mudaliar, Vice-Chancellor of Madras University and Chief Delegate of India, was elected President of the 14th World Health Assembly. Photo shows Sir Arcot, together with WHO Director General, Dr M. G. Candau, immediately after his election. (WHO Photo)

L'Union Postale Universelle

(1^{er} janvier - 31 mars 1961)

Réunions mixtes UPU/IATA

* Le Groupe de travail mixte IATA/UPU s'est réuni en janvier 1961 à Berne, pour examiner les questions suivantes :

- liste des distances aéropostales;
- rémunération pour le transport aérien des dépêches déviées en cours de route;
- organisation de la comptabilité relative à la poste aérienne;

- renvoi des sacs-avion vides;
- codes des compagnies aériennes sur les étiquettes des sacs-avion;

* Les 9 et 10 mars 1961 s'est tenue au Caire une réunion du Comité de contact IATA/UPU dont l'attention était portée particulièrement sur une nouvelle formule pour le calcul des distances aéropostales. Le Comité a examiné en détail le rapport



qui lui a été soumis par le Groupe de travail précité.

Budget

Le budget de l'Union postale universelle pour l'année 1961, approuvé le 24 janvier 1961, s'élève à 3.564.000 francs suisses; ce chiffre comprend les dépenses ordinaires brutes (2,856 millions) et les dépenses extraordinaires brutes (708.000).



L'Organisation Intergouvernementale Consultative de la Navigation Maritime

(1^{er} janvier - 31 mars 1961)

Statut consultatif

Le Conseil de l'OMCI a décidé d'admettre au bénéfice du

statut consultatif, sous réserve de ratification par la prochaine

assemblée, le *Comité international radio maritime*.

The General Agreement on Tariffs and Trade

(1 January - 31 March 1961)

Changes in Staff

Dr. Hans Stachle, who had been Director of the Trade Intelligence Division of the GATT Secretariat since 1953, died on 3 January 1961.

Mr. Finn Gundelach, Director, Trade Policy Division, has been appointed Assistant Executive Secretary as from 1 March 1961.

Mr. Jean Etienne, until recently Consul General and Permanent Delegate of Belgium to the European Office of the United Nations, succeeded Mr. Gundelach as Director, Trade Policy Division, on the same date.

Budget

The budget for 1961 was agreed on November 18, 1960 for an amount of \$ 1,000,000, an increase of 50 % on the 1960 budget.

Of interest to NGOs

The GATT Council of representatives met four times during the period under review. Questions of particular interest were the following :

1. Appointment of working parties

a) for *Consultation with Switzerland* in view of full accession to GATT. The first consultation, which began at the seventeenth session of the Contracting Parties, was continued with a view to finding solutions to the problems created by certain Swiss legislation under which restrictions are imposed on imports of agricultural and food products. Discussions were held between the Swiss representative and delegates of countries which have a particular interest in agricultural and food exports to the Swiss market. A working par-

ty was appointed to resume the consultation on 6 and 7 April.

b) on *Italian import restrictions*

At the request of the United States the Council appointed a working party to review the import restrictions applied by Italy and no longer justified for balance-of-payments reasons. It met in Rome, starting 27 March 1961.

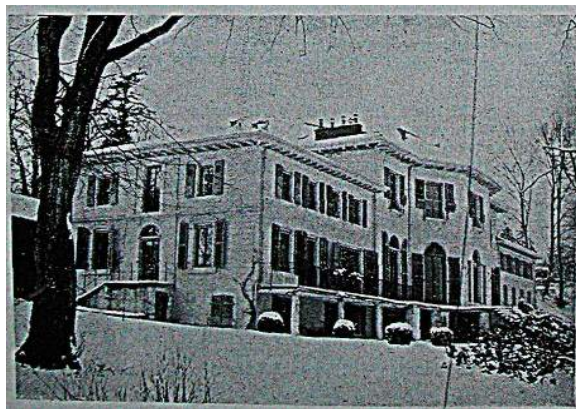
2. Granting of waivers for tariff changes

a) The Council drew up the text of a waiver to enable *Indonesia to maintain charges* put into force in August 1960 at the time of the revision of its customs tariff. This reform was considered necessary for general economic reasons, following the adoption of a new foreign exchange regime. As the tariff changes included some increases in rates of duty bound under GATT, the waiver also provides for Indonesia to negotiate or consult with interested governments for compensation under the terms of Article XXVIII of the GATT.

b) On 9 February 1961. Ceylon requested a waiver allowing the application of a temporary increase in customs duties above the rates bound in the GATT, as an emergency measure designed to overcome a serious decline in its monetary reserves.

Such a waiver was drawn up and recommended for the approval of the Contracting Parties.

c) The Council also recommended the granting of a temporary waiver from the provisions of Article II of GATT, to permit the application by Uru-



Villa Le Bocage, GATT headquarters in Geneva. (Photo Cadoux, Geneva.)

guay of import surcharges on a specified list of products for which the rates of duty are bound under GATT.

Role of commercial policy in the newly independent States

During the Council meeting held at the end of February the Executive Secretary presented proposals on ways and means by which the newly independent States could be assisted towards solving the important problems which they have to face in the field of commercial policy. Consultations are to take place with the Technical Assistance authorities of the United Nations in the near future.

GATT and technical assistance

The eleventh group of government officials holding fellowships granted by the United Nations Bureau of Technical Assistance Operations started their six-month period of training on 21 March 1961.

To date some sixty-seven officials from twenty-eight governments have attended the training course.

From 6 to 10 February, the



GATT lectures to African trainees, 6-10 February 1961, Geneva.

(Photo Cadoux, Geneva)

GATT gave a special study course for a group of government officials from twelve African countries. This course was part of the African Training Programme sponsored by the United Nations Department of Eco-

nomie and Social Affairs and the United Nations Bureau of Technical Assistance Operations. It dealt with trade policy and economic planning for countries in process of development.

The United Nations Children's Fund

(1 January - 31 March 1961)

Consultative status

The list shown on the last survey (February 1961, p. 110) was erroneously headed «withdrawals» instead of «new admissions».

The following NGOs were granted consultative status during the period 1st October 1960 -

31 March 1961 :

Dairy Society International)
Soroptimist International
Women's International Zionist
Organization
International Dairy Federation
Medical Women's International
Federation
International Union of
Nutritional
Sciences.

Budget

At its January session, the Executive Board approved the administrative and operational services budget for 1961.

The estimates provide a gross amount of \$ 1,944,400 for administration and \$ 2,521,800 for operational services. This con-



stitutes a total increase of \$ 326,090 or 7.9 per cent over 1960.

Greeting cards

In 1959, over 14 million cards were sold, with net proceeds

over \$ 760,000. The continued growth in the sale of greeting cards is largely the result of interest and participation by national UNICEF and UN Committees and associations, and many

international and national non-governmental groups.

NGO Conferences

Plenary meetings of the NGO Committee on UNICEF : March, April and May 1961.

Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés

(1^{er} janvier - 31 mars 1961)

Personalia

M. Félix Schnyder a pris ses fonctions de Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés en février 1961.

M. Nils-Göran Gussing a été nommé délégué du Haut Commissariat en Tunisie.

Indemnisation

A la suite de l'Accord conclu entre le Haut Commissaire et le Gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne en vue d'indemniser les réfugiés qui ont été persécutés sous le régime national-socialiste en raison de leur nationalité, une Section d'indemnisation a été créée au Haut Commissariat pour administrer le fonds de 45 millions de marks que le Gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne a mis à la disposition du Haut Commissariat à cette fin. Sous la direction de M. Ernest Schlatter, antérieurement délégué du HCR en Italie et en Grèce, la Section d'indemnisation est chargée d'examiner les demandes d'indemnisation, de statuer sur leur recevabilité et d'effectuer les paiements aux intéressés.

D'autre part, les réfugiés atteints d'une manière permanente dans leur intégrité corporelle ou leur santé recevront une compensation identique à celle accordée aux autres catégories



Félix Schnyder, nouveau Haut Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés. (Photo UNHCR)

de victimes de la persécution. Cette partie de l'accord sera mise en application au nom du Gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne par le Bureau fédéral d'administration de Cologne. Les détails sur la procédure à suivre pour la présentation des demandes d'indemnisation seront précisés par ce Gouvernement.

Année mondiale du réfugié

Une conférence de l'Année mondiale du réfugié, organisée

par le Comité international pour l'Année mondiale du réfugié (CIAMR), s'est tenue à Genève du 17 au 20 janvier 1961. Les délégués et observateurs des Comités nationaux de 20 pays ont assisté à cette conférence ainsi que les représentants de 6 organisations internationales et de 48 organisations non gouvernementales. Les points principaux de l'ordre du jour étaient les suivants : résultats de l'Année mondiale du réfugié et besoins actuels de différents groupes de réfugiés. En conclusion la Conférence a adopté une résolution dans laquelle elle attire l'attention des gouvernements sur la nécessité de continuer à se préoccuper des besoins des réfugiés et exprime l'espoir que les initiatives du public et des agences bénévoles prises à l'occasion de l'Année mondiale du réfugié se poursuivront avec l'appui des gouvernements.

Sur le plan financier l'Année mondiale se soldera, selon les prévisions actuelles, par un montant de plus de 90 millions de dollars, dont deux tiers environ proviennent de sources non gouvernementales. Sur le montant de 90 millions de dollars, le Haut Commissariat a recueilli plus de 14 millions de dollars qui lui ont permis notamment de financer l'évacuation des camps en Europe, d'entamer le programme d'aide aux

réfugiés non installés vivant hors des camps et d'assurer le financement pendant 1960 du programme d'assistance aux réfugiés d'Algérie se trouvant au Maroc et en Tunisie.

Contributions financières aux programmes du Haut Commissariat pour 1961

Sur l'objectif financier de 6 millions de dollars fixé pour le

Programme ordinaire du Haut Commissariat pour l'année 1961, les contributions versées, promises ou payées se montaient, au 31 mars 1961, à \$ 2.822.628. Sur le budget de près de 7 millions de dollars prévu pour le programme d'assistance mis en œuvre par le Haut Commissariat et la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge en faveur des

réfugiés d'Algérie se trouvant au Maroc et en Tunisie, des contributions atteignant \$ 777.649 avaient été versées, promises ou payées au 31 mars 1961.

Le moult total de \$3.600.277 pour ces deux programmes comprend 228.428 dollars en provenance de sources non gouvernementales.

Le Conseil de l'Europe

(1^{er} janvier - 31 mars 1961)

Janvier

1) Le *Comité des Ministres du Conseil de l'Europe* siégeant au niveau des Délégués, a entendu un exposé du Professeur Auger, Secrétaire exécutif de la Conférence intergouvernementale pour les recherches spatiales. La possibilité d'établir des liaisons entre le Conseil de l'Europe et la Commission préparatoire pour l'étude d'une coopération européenne dans le domaine de l'espace a été examinée.

2) Le *Conseil d'Administration du Fonds Culturel* du Conseil de l'Europe s'est réuni à Paris les 20 et 21 janvier. Le Conseil d'Administration a adopté son budget pour 1961, le fixant à 712.000 NF. Ce budget couvrira toutes les activités culturelles du Conseil de l'Europe, suivant le programme établi par le Comité d'Experts Culturels.

3) Le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe a procédé le 27 janvier, à la liaison de l'Europe, à l'installation du Comité des Programmes du *Centre International de Recherches et d'information sur la Formation professionnelle*. Ce Comité, qui groupe actuellement les représentants du BIT, de l'OECE et du Conseil de l'Europe, est présidé par M. Pierre Schneider,



M. Maurice Couve de Murville, Président du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, fait le point de la politique européenne devant les membres de l'Assemblée Consultative siégeant à Strasbourg.

Représentant Spécial du Conseil de l'Europe pour les Réfugiés nationaux et les Excédents de population.

Février

1) Le Représentant Permanent de la Grande-Bretagne auprès du Conseil (le l'Europe

a déposé l'instrument de ratification de la *Convention Européenne sur la reconnaissance académique des qualifications universitaires*, entre les mains du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe.

Cette Convention est maintenant ratifiée par l'Autriche et la Grande-Bretagne. Il suffirait

du dépôt d'un troisième instrument de ratification pour qu'elle entre en vigueur.

2) Le Représentant Permanent des Pays-Bas a déposé entre les mains du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe l'instrument de ratification de l'Accord européen sur le Régime de la circulation des personnes.

Cet Accord a pour effet de permettre de passer les frontières sans passeport, à l'aide d'une simple carte d'identité.

Il est déjà en vigueur entre l'Autriche, la Belgique, la France, la République Fédérale d'Allemagne et l'Italie. Pour les Pays-Bas, il prend effet le 1^{er} mars 1961.

3) La Grèce a ratifié l'Accord Européen relatif à l'échange des substances thérapeutiques d'origine humaine.

Cet accord permet la mise à disposition de tout pays membre qui en a un besoin urgent, le sang humain et ses dérivés sans autres frais" que ceux de collecte, de préparation et de transport. Il est déjà en vigueur entre la Belgique, la France, l'Irlande, la Norvège et la Suède.

Mars

1) Le Comité de Sélection des Bourses Médicales du Conseil de l'Europe s'est réuni à la Maison de l'Europe les 16 et 17 mars. Le nombre de bourses attribuées cette année est de 92 qui couvrent 235 mois d'études. Elles permettront aux membres des professions médicales et paramédicales de se perfectionner dans les nouvelles techniques employées dans différents pays.

En plus 3 bourses coordonnées ont été attribuées pour l'étude des problèmes que pose dans le domaine de la Santé publique le développement de l'automation.

2) Le Représentant Permanent du Danemark auprès du Conseil de l'Europe a déposé

entre les mains du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe l'Instrument de ratification de la Convention Européenne d'établissement. La Convention est ainsi ratifiée par la Norvège et le Danemark. Elle entrera en vigueur lors du dépôt du troisième instrument de ratification.

3) L'Autriche a signé l'Accord pour l'importation temporaire en franchise de douane, à titre de prêt gratuit, et à des fins diagnostiques ou thérapeutiques, de matériel médico-chirurgical destiné aux établissements sanitaires.

Cet accord est déjà en vigueur entre la Belgique, la France, l'Irlande, la Norvège et le Royaume-Uni.

4) Le Comité des Ministres, siégeant au niveau des Délégués, s'est prononcé en faveur de la réunion d'une Conférence Européenne des Ministres de la Justice. Cette Conférence ad hoc porterait notamment sur les problèmes criminels actuellement étudiés au sein du Comité Européen créé dans ce but.

5) Troisième partie de la douzième Session ordinaire de l'Assemblée Consultative.

L'ordre du jour de cette dernière partie de session de l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe ne comportait que deux points : la politique européenne et l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques.

Le débat consacré à la politique européenne a porté essentiellement sur l'évolution des institutions européennes et sur le problème des Six et des Sept. Une recommandation a été adoptée pour demander l'organisation d'un colloque annuel entre le Comité des Ministres et l'Assemblée Consultative. L'Assemblée a proposé que le premier colloque ait lieu en septembre avec comme thème : la

coopération entre l'Europe et les pays en voie de développement et le développement de la coopération européenne dans les domaines politique et économique.

Le débat sur l'OCDE a été conclu par le "vote de deux recommandations. La première insiste surtout sur la nécessité de préserver, dans le cadre de la nouvelle Organisation, la possibilité de développer des activités spécifiquement européennes. Elle préconise l'utilisation de ce même cadre pour la recherche d'une solution aux problèmes commerciaux et économiques posés par l'existence des Six et des Sept et pour l'étude d'une Association Economique Européenne.

La seconde recommandation rappelle l'importance que l'Assemblée attache à l'examen des rapports de l'OCDE par un organe parlementaire. Elle préconise qu'un Protocole additionnel à la Convention de l'OCDE soit approuvé ou qu'une décision de tous les Membres soit prise dans ce sens; en outre que les accords existant entre le Conseil et l'OECE soient appliqués à l'OCDE tant qu'un nouvel accord n'aura pas été négocié.

Statut consultatif

Un nouveau règlement concernant les relations du Conseil de l'Europe avec les Organisations internationales non gouvernementales est entré en vigueur à la fin 1960. (Le texte en sera publié dans un prochain numéro de cette revue.)

Les différences du nouveau règlement par rapport au règlement ancien sont les suivantes :

- 1) Les catégories A, B et C sont remplacées par les catégories I et H.
- 2) Selon le nouveau règlement, les organisations non gouvernementales des catégories I et II bénéficieront de tous

les droits reconnus dans le système ancien aux organisations de la catégorie A, à l'exception du droit de consulter le Secrétaire Général sur l'inscription d'une question nouvelle à l'ordre du jour de l'Assemblée, ce droit demeurant un privilège des organisations non gouvernementales de la catégorie I.

- 3) Outre les obligations déjà prévues, les organisations non gouvernementales sont maintenant tenues :
- a) de soumettre au Secrétaire Général un rapport

annuel sur les mesures qu'elles ont prises pour s'acquitter de leurs obligations de donner le maximum de publicité aux initiatives et aux réalisations du Conseil de l'Europe dans leur domaine particulier;

- b) de fournir sur les questions de leur compétence, tous renseignements, documentation ou avis que pourrait solliciter le Secrétaire Général.
- 4) Un délai de trois ans est prévu entre le rejet d'une

demande de statut consultatif et toute nouvelle demande. Les dispositions anciennes ne contenaient pas de règle de cette nature.

- 5) Le Comité des Ministres révisera tous les trois ans la liste des organisations non gouvernementales bénéficiant du statut consultatif. Cette disposition améliore et précise l'ancienne formule selon laquelle cette révision pouvait avoir lieu « périodiquement ».

L'Organisation Européenne de Coopération Economique

(1^{er} janvier - 31 mars 1961)

L'OECE adresse des Recommandations aux pays Membres sur la politique à suivre dans le domaine de l'énergie

Le Conseil de l'OECE a adopté le 17 février 1961 une Recommandation en vue d'aider chaque pays Membre à élaborer sa politique énergétique, en tenant compte non seulement de ses intérêts nationaux, de sa législation, de sa structure économique et de ses besoins de développement, mais aussi de ses besoins et des possibilités de la zone OECE dans son ensemble.

Dans ses conclusions le Rapport de la Commission Consultative de l'Energie de l'OECE (Groupe d'experts présidé par le Professeur Robinson), qui a été publié en janvier 1960, avait demandé qu'une action soit entamée tant sur le plan national que sur le plan international et le Conseil avait chargé le Comité de l'Energie, composé de représentants des Gouvernements, d'étudier les mesures qu'il, conviendrait de prendre pour aboutir à une action inter-

nationale dans le cadre de l'OECE.

La Recommandation invite les pays Membres à tenir compte d'une série de conclusions résumées ci-dessous dans la recherche des solutions aux divers problèmes qui se posent dans le domaine de l'énergie.

Les politiques énergétiques à long terme devraient être fondées sur l'hypothèse que les pays de l'Europe occidentale ne connaîtront pas de difficultés durables dans leur approvisionnement en énergie d'ici 1975. Les pays devraient attacher la plus grande importance à assurer des approvisionnements en énergie abondants, et à bas prix, tout en laissant au consommateur une liberté de choix aussi grande que possible. Tout effort visant l'utilisation la plus rationnelle de l'énergie, devrait être encouragé.

L'expansion des ressources nationales d'énergie devrait être développée ou encouragée pour autant que ces ressources puissent être exploitées dans des

conditions économiques saines. Les Gouvernements devraient laisser appliquer, dans la mesure du possible, une politique de prix plus souple pour le charbon. Ils devraient encourager l'amélioration des méthodes de commercialisation de l'énergie, notamment du charbon et attacher la plus grande importance à la transformation du charbon en formes secondaires d'énergie. Ils ne devraient pas perdre de vue les mesures à prendre pour parer rapidement à d'éventuelles situations de pénurie ou à des états de surabondance; toutefois, ils devraient veiller à ce que ces mesures affectent le moins possible la structure économique de la consommation d'énergie.

Afin d'éviter toute distorsion sur le marché de l'énergie, il est recommandé aux pays Membres de ne pas perdre de vue le cas idéal où les prix des différentes formes d'énergie reflètent les coûts de la production et la rareté relative de chaque type d'énergie, afin que chacun soit

alors employé dans les utilisations pour lesquelles il est le mieux approprié. Les politiques fiscales devraient être conçues, autant que faire se peut, de telle sorte que les impôts, taxes et droits de douane ne conduisent pas à donner à un type d'énergie la préférence sur un autre type plus économique. Les Gouvernements devraient veiller, en outre, à ce que les tarifs de transport n'introduisent pas un élément de distorsion en matière de concurrence nationale et internationale. Les Gouvernements devraient s'abstenir, en règle générale, d'entraver une gestion économiquement saine en matière de production, de transport et de distribution des différentes formes d'énergie; les entreprises publiques devraient normalement incorporer à leurs prix une provision suffisante pour la rémunération du capital.

Un certain nombre des conclusions du rapport s'adressent plus particulièrement aux pays Membres producteurs de charbon. Ceux-ci devraient encourager la concentration de la production dans les mines où les perspectives de productivité et de prix de revient sont favorables et veiller à ce que les mesures prises pour résoudre les difficultés techniques et sociales de l'industrie charbonnière nuisent le moins possible à la structure et au développement économique de l'approvisionnement et de l'utilisation de l'énergie dans leur ensemble. Les Gouvernements de ces pays devraient envisager les difficultés que peut engendrer l'application d'un système de retraite spécifique à l'industrie charbonnière, dans le cas où l'emploi dans les charbonnages se stabiliserait ou fléchirait; ils devraient aussi, lorsqu'ils arrêteront leur politique énergétique et leur politique économique générale, tenir pleinement compte des problèmes sociaux et hu-

ains que susciterait une réduction de l'emploi dans les charbonnages.

Enfin la Recommandation adoptée par le Conseil de l'OECE prévoit un renforcement, au sein de l'Organisation, des consultations internationales relatives au secteur de l'énergie ainsi que le maintien de la coopération avec les autres Organisations internationales. Il a été décidé que les pays Membres feront rapport à l'Organisation avant le 1^{er} avril 1962, sur les mesures prises par eux pour donner suite à cette Recommandation.

L'OECE évalue le montant des moyens financiers mis à la disposition des pays en voie de développement

Le Conseil de l'OECE a approuvé, le 17 février 1961, la publication d'un rapport sur « les moyens financiers mis à la disposition des pays en voie de développement économique entre 1956 et 1959 ». Il s'agit de la première synthèse générale faite sur ce sujet; elle contient nombre de données, en grande partie, inédites, sur les apports de capitaux publics et privés, fournis soit bilatéralement, soit par le canal des Organisations Internationales compétentes des Nations Unies, ainsi que du Fonds de développement de la Communauté Economique Européenne.

Ce rapport constitue le premier stade des travaux entrepris par l'Organisation sur l'aide aux régions sous-développées. Les pays Membres et Associés ainsi que le Japon ont décidé de fournir à l'avenir des rapports périodiques qui permettront de compléter et de mettre à jour les renseignements déjà obtenus. On disposera ainsi constamment de données récentes sur l'ampleur globale, la répartition et la nature de l'aide fournie aux pays en voie de développement.

La publication de ce rapport marque une étape importante dans les travaux de l'OECE qui, après s'être consacrée principalement à rétablir l'économie des pays Membres et à assurer leur expansion, se préoccupe désormais davantage des problèmes extérieurs. Cette nouvelle orientation de ses activités reflète la transition qui s'opère entre l'OECE et l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) appelée à lui succéder, laquelle s'est vue assigner parmi ses objectifs essentiels celui « de contribuer à une saine expansion économique dans les pays Membres, ainsi que non Membres, en voie de développement économique ».

Conférence européenne de parlementaires et de dirigeants scientifiques

Une Conférence européenne de parlementaires et de dirigeants scientifiques s'est tenue à Londres les 21 et 22 mars pour étudier la possibilité de créer dans les pays Membres des groupes composés de parlementaires et de dirigeants scientifiques, et examiner toutes autres mesures propres à développer les rapports entre parlementaires et hommes de science. Cette manifestation, patronnée conjointement par l'OECE et le Conseil de l'Europe, a été organisée par le Comité parlementaire et scientifique du Royaume-Uni. Des parlementaires et des dirigeants scientifiques de tous les pays Membres des deux Organisations y ont participé.

Cette réunion a eu pour thème: « La science et la sécurité routière », question dont on se préoccupe de plus en plus dans beaucoup de pays et qui a déjà été étudiée dans le cadre du programme de recherche appliquée à l'OECE.

OCDE

La Convention créant l'Organisation de Coopération et de Développement Economique, signée à Paris le 14 décembre 1960, a été ratifiée par le Sénat

américain à la date du 17 mars 1961, et l'avait été quelques jours plus tôt par le Parlement canadien.

Les deux pays d'Amérique du Nord qui se sont joints aux 18

pays européens déjà membres de l'OECE pour faire pleinement partie de l'OCDE, sont les premiers à avoir ratifié la Convention créant cette nouvelle Organisation.



Changes of personnel

Mrs. Alzora H. Eldridge has been appointed Special Assistant for Organizations for the Pan American Union and will handle the general liaison function for the General Secretariat with other international organizations.

Dissolutions

Association of American Writers and Artists (Associação de Escritores e Artistas Americanos - Association des Ecrivains et Artistes Américains), Avenida de los Prèsidentes No. 52 esquina a tercera Vedado, La Habana, Cuba.

Instituto Nacional de Previsión y Reformas Sociales (National Institute of Social Welfare and Social Reform - Instituto Nacional de Previdência e Reformas Sociais - Institut National de la Prévoyance et des Réformes Sociales), Prado 116 La Habana, Cuba.

Granting of consultative status to NGOs

A. *American Union of Occupational Medicine* (Union Americana de Medicina del Trabajo - Uniao Americana de Medicina do Trabalho - Union américaine de médecine

The Organization of American States

(1 October 1960 - 31 March 1961)

cine du travail) : Letter of arrangements, dated September 13, 1960, Unión Americana.

B. *International Association of Schools of Social Work* (Asociación Internacional de Escuelas de Servicio Social - Associação Internacional de Escolas de Serviço Social - Association internationale des écoles de service social) : On November 16, 1960 the OAS established general relations of cooperation with the International Association of Schools of Social Work, by means of an exchange of notes. This organization has its headquarters in New York, New York, at 345 East 46th Street.

C. *Latin American Federation of Christian Trade Unionists* (Confederación Latino Americana de Sindicalistas Cristianos) : The OAS established general relations of cooperation with the Latin American Federation of Christian Trade Unionists, by means Of letter of October 31, 1960. This organization has its headquarters at Alonso Ovalle 1471, Santiago, Chile.

D. *The Chamber of Commerce of the Americas* (Cámara de Comercio de las Américas - Camara de Comercio das Americas - Chambre de commerce des Amériques), 343 N.E. 2nd Avenue, Miami 32, Florida : Letter of arrangements dated February 8, 1961.

Agreements between OAS and inter-governmental organizations

A. By agreement of November 29, 1960 the Inter-American Development Bank and the United Nations Economic Commission for Latin America joined with the OAS to set up the OAS-IDB-ECLA Ad-Hoc Committee for Cooperation, in accordance with the Act of Bogota, for the purpose of co-ordinating economic co-operation in the western hemisphere.

B. A formal agreement between the Inter-American Nuclear Energy Commission and the International Atomic Energy Agency was signed in Washington D.C. on December 22, 1960 by Mr. Sterling Cole, Director General, for the International Atomic Energy Agency and Dr. Jesse D. Perkinson, Executive Secretary, for the Inter-American Nuclear Energy Commission.

La Communauté Européenne de l'Energie Atomique (EURATOM)



Transfert à l'Euratom du Centre nucléaire d'Ispra

Le 23 mars dernier a eu lieu à Ispra, en application de l'accord conclu entre l'Italie et l'Euratom et ratifié par le Parlement italien en juillet 1960, la cérémonie consacrant le transfert officiel à l'Euratom du Centre nucléaire d'Ispra.

Le Centre d'Ispra devient ainsi le premier grand établissement du Centre commun de

recherche institué par l'Euratom et le seul à posséder actuellement une compétence générale. Plus de 800 personnes y sont employées dont les deux tiers sont des techniciens et des chercheurs des six pays, y compris les 150 chercheurs italiens qui pendant deux années encore y travailleront sous la dépendance des autorités italiennes.

Il est prévu qu'à la fin de l'année 1962, les effectifs du

Centre d'Ispra s'élèveront à 1.500 personnes, non compris le personnel auxiliaire.

Accord avec l'Institut de Garching

L'Euratom et l'Institut de physique allemand de Garching ont signé le 20 mars 1961, un accord organisant leur coopération dans le domaine des recherches théoriques et techniques sur la fusion thermo nucléaire.

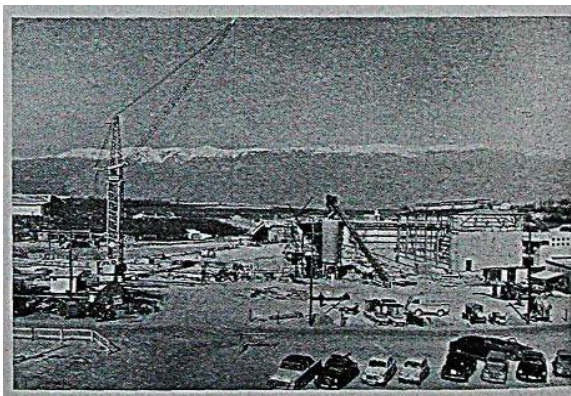
The European Organization for Nuclear Research

(1 January - 31 -March 1961)

Reorganization of CERN

The Council of CERN approved at its Eighteenth Session on 8 and 9 December 1960, the following proposals for the reorganization of CERN (principally by the number of divisions being increased from 6 to 12) and for a structure of committees to deal with the internal planning of its work and research programme. The Divisions of CERN are now the following : 1. Proton Synchrotron Machine; 2. Synchro-cyclotron Machine; 3. Nuclear physics; 4. Engineering; 5. Data handling; 6. Theory; 7. Track Chamber; 8. Nuclear Physics apparatus; 9. Accelerator research; 10. Site and buildings; 11. Finance; 12. General administration.

Efficient co-operation between scientists coming from



Deux grands accélérateurs de particules fonctionnent sur les 41 ha qu'occupé l'Organisation européenne pour la Recherche nucléaire (CERN) à Meyrin près de Genève.

A proximité du Synchrotron de 28 GeV (sous terre, au fond à gauche) de nouvelles installations expérimentales sont érigées, qui recevront de grandes chambres à bulles destinées à photographier les trajectoires de particules nucléaires.

outside and the staff of CERN in the shaping and carrying out of a research programme can only be secured by an effective apparatus of consultation. Four research committees have therefore been created.

Il existe trois façons d'étudier expérimentalement les particules nucléaires : les plaques photographiques dites « émulsions nucléaires », les « compteurs électroniques » et les « chambres à traces ».

Dans tous les cas, la tâche des physiciens est toujours facilitée lorsqu'il dispose d'un champ magnétique capable d'incurver la trajectoire des particules, dans ou à proximité de ces appareils. Plus intense est le champ, plus aisée est l'observation.

Toutefois, il n'est possible d'obtenir des champs magnétiques extrêmement importants que sur des volumes relativement restreints, tels que ceux occupés par les émulsions nucléaires.

Au CERN, dans le hall d'expérience du grand synchrotron à 28 GeV, le groupe « Émulsions nucléaires » a installé un banc de condensateurs capable de débiter une énergie de 300'000 joules (au fond). Le banc alimente une bobine fournissant toutes les 6 secondes un champ magnétique de 200'000 gauss sur un volume de 120 cm³ (au centre, à droite) où sont entreposées les émulsions destinées à être traversées par les faisceaux de particules provenant de l'accélérateur.

A titre de comparaison : la valeur du champ magnétique terrestre est d'environ 1 gauss et les meilleures montres antimagnétiques ne résistent pas à un champ supérieur à 700 gauss environ.



The Intergovernmental Committee for European Migration

(1 January - 31 March 1961)

Refugees to USA

Agreements have been concluded between ICEM and fourteen voluntary agencies to provide for the resettlement of refugees admitted to the United States of America under Public Law No. 86-648. This Law provides that over a two-year period refugees under the mandate of the United Nations High Commissioner for Refugees may be admitted to the USA under parole, the number not to exceed 25 per cent of the refugees

admitted to countries other than the USA.

14th Session of the Council

The Fourteenth Session of the ICEM Council will be held in Geneva from 11 to 17 May 1961. All non-governmental organizations having observer status have been invited to send observers to the sessions.

One of the documents to be discussed at the session having special interest for non-governmental organizations is

entitled " Immigration Regulations concerning Family Reunion cases ". This outlines the governmental requirements for the admission of members of a migrant's family in countries to which ICEM effects transport.

ICEM achievements in 1960

By 31 December 1960 the total movements since February 1952 — when ICEM was created — amounted to 1,060,000 migrants, 40 % of whom fall under the category of European refugees.

L'Office Central des Transports Internationaux

par Chemins de Fer

(1^{er} octobre 1960 - 31 mars 1961)

Nouvelles Conventions CIM - CIV

Au cours des derniers mois, l'activité de l'Office s'est manifestée essentiellement dans le cadre de la révision générale des conventions internationales concernant le transport des voyageurs et des bagages par chemins de fer (CIV) et le transport des marchandises par chemins de fer (CIM). En effet, la VI^e Conférence de révision s'est tenue du 20 au 25 février dernier à Berne et s'est terminée par la signature, par les plénipotentiaires de vingt-quatre États contractants, des nouvelles conventions CIM et CIV, d'un Protocole additionnel et d'un Acte final. Aux côtés des Délégués des États, nombre d'organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales, représentant des groupements d'États, d'administrations ferroviaires, ou d'usagers des chemins de fer, ont participé aux séances plénières et aux séances de commissions. Préparées avec soin par des commissions préliminaires, dont les dernières sessions, tenues en Suisse, se sont échelonnées sur les mois de septembre (Sion), novembre et décembre 1960 (Berne) et de janvier 1961 (St-Gall), les travaux de révision étaient suffisamment poussés pour que le Gouvernement suisse, qui en est légalement chargé, pût envisager de réunir les délégués des États contractants en conférence de révision proprement dite, avant l'expiration du terme fixé par les conventions elles-mêmes, c'est-à-dire cinq ans au plus tard après la mise en vigueur de ces conventions (1^{er} mars 1956),

Les innovations les plus importantes apportées par la Conférence de révision à la *Convention CIM* concernent les points ci-après :

Concentration du trafic.

Il s'agit d'acheminer les transports sur les lignes de chemin de fer les mieux équipées, tant au point de vue technique qu'au point de vue commercial, de façon à éviter autant que possible les transbordements, les engorgements de trafic, les séjours prolongés dans les gares frontalières. Aux termes des nouvelles dispositions, les chemins de fer pourront décider d'un commun accord et sous réserve de l'assentiment de leurs Gouvernements, de limiter les transports de marchandises, dans certaines relations, à des points frontières et à des pays de transit déterminés, dont ils établiront la liste, qui sera alors publiée dans la forme prévue pour les tarifs internationaux. Ainsi sera réalisé légalement un postulat que les chemins de fer avaient, depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, à l'ordre du jour de leurs études et pour lequel, jusqu'ici, il n'avait été trouvé récemment qu'une solution empirique, à validité d'ailleurs limitée à cinq ans.

Problèmes tarifaires.

Si, d'après un principe déjà ancien et qui est maintenu, les tarifs doivent être appliqués à tous aux mêmes conditions et doivent être légalement mis en vigueur et dûment publiés dans chaque État, il a été définitivement admis que les chemins de fer pourront néanmoins conclure des accords particuliers

comportant des réductions de prix ou d'autres avantages, sous réserve de l'assentiment de leurs Gouvernements, ces accords n'étant pas soumis à publication obligatoire. Par ailleurs, certains tarifs internationaux pourront être déclarés obligatoirement applicables en trafic international, à l'exclusion des tarifs intérieurs, pourvu qu'ils ne conduisent pas en moyenne à des taxes sensiblement supérieures à celles qui résultent de la soudure des tarifs intérieurs. Il faut savoir à ce propos que les expéditeurs peuvent normalement prescrire le tarif à appliquer et, pour ce faire, ils ont le choix entre les tarifs internationaux directs et les tarifs intérieurs des réseaux, applicables alors par soudure des taxes.

Conditions de chargement.

Il a été prévu que, lorsque la marchandise a été chargée par l'expéditeur, celui-ci est indéfiniment responsable des conséquences d'un chargement défectueux et devra réparer le préjudice que le chemin de fer viendrait à subir de ce chef.

Formalités douanières.

Les usagers ont obtenu la faculté — qu'ils désiraient depuis longtemps et avaient vainement tenté d'acquiescer lors de la révision précédente — de pouvoir procéder aux opérations douanières sur la marchandise en cours de route, sans pour autant devoir prendre livraison de l'envoi et mettre ainsi fin au contrat de transport. C'est là une brèche dans ce qu'on a appelé le monopole des chemins de fer dans l'accomplissement des formalités de

dédouanement et qu'ils détenaient depuis toujours. En contrepartie, les chemins de fer ont obtenu une nouvelle cause exonératoire privilégiée de responsabilité : si la cause de l'avarie de la marchandise résulte du risque particulier inhérent à l'accomplissement, par l'expéditeur, par le destinataire ou par le mandataire de l'un ou de l'autre, des formalités exigées par les douanes il y a présomption légale que l'avarie en résulte, la preuve contraire étant toutefois réservée à l'ayant droit.

Domages nucléaires.

En cas de dommage causé par un accident nucléaire, le chemin de fer sera déchargé de la responsabilité qui pèse sur lui en tant que transporteur, si, en vertu de prescriptions spéciales en vigueur dans un Etat contractant, c'est l'exploitant de l'installation nucléaire en cause, ou une autre personne à lui substituée, qui est responsable de ce dommage.

Pour ce qui concerne la *convention CIV*, la Conférence a entériné les décisions prises par les commissions au stade préliminaire et dont notre dernière chronique a déjà donné une relation.

Quant à la responsabilité civile du chemin de fer en cas de mort ou de blessures de voyageurs porteurs de billets internationaux munis du signe I, la conférence a pris acte des travaux déjà effectués jusqu'à présent au sein d'une commission d'experts *ad hoc* et a donné à l'Office central mandat de poursuivre les études en vue de l'élaboration d'un projet de convention additionnelle à la CIV, à soumettre à une conférence extraordinaire.

Structure administrative

Sur le *plan organique*, le rapport que le Comité administratif de l'Office a présenté sur son activité pendant les cinq ans de son fonctionnement a été approuvé. Pour la période quinquennale partant du 1^{er} mars 1961, le Comité sera constitué par les Etats ci-après : Suisse (présidence et siège permanent), Belgique, Danemark, France, Grèce, Italie, Pologne, Portugal et Tchécoslovaquie. Rappelons que ce Comité est l'organe chargé de la surveillance de l'Office et du contrôle de son activité, tant sur le plan administratif que sur le plan financier. A cet effet, il veille à la bonne application par l'Office des conventions ainsi que des autres textes issus des conférences de révision et préconise, s'il y a lieu, les mesures propres à faciliter l'application de ces conventions et textes; il donne des avis motivés sur les questions qui peuvent intéresser l'activité de l'Office et qui lui sont soumises par un Etat contractant ou par le Directeur.

Signatures et entrée en vigueur

Sur le *plan politique* enfin, la Conférence de révision a adopté un Protocole additionnel fixant la situation des Etats ou parties territoriales d'Etats, qui n'ont pas signé les conventions actuellement en vigueur ni les nouvelles, et sur les lignes des chemins de fer desquels ces conventions sont appliquées; ces Etats ou parties territoriales d'Etats peuvent, par des déclarations concordantes, notifier au Gouvernement suisse qu'ils ont adopté, par voie de législation interne, les dispositions des nouvelles conventions et qu'ils les appliqueront suivant les règles de leur consti-

tution. Cette notification étant faite, les dispositions des conventions sont applicables dans les rapports entre les Etats contractants proprement dits et les Etats ou parties territoriales dont il s'agit, qui ont alors les mêmes droits et obligations que les autres Etats membres, sous réserve que leur participation aux conférences et aux commissions est assurée par des délégués et experts des administrations ferroviaires, ayant voix consultative. Ce régime, qui est valable déjà actuellement pour l'Allemagne prise dans son ensemble, a pu être considéré comme répondant encore aux nécessités de l'heure, ce qui a permis à la conférence de révision d'en décider purement et simplement la reconduction pour l'avenir.

En outre, le Royaume-Uni a, pour sa part, fait adopter certaines réserves, notamment pour tenir compte du fait qu'au Royaume-Uni il n'existe pas d'obligation de publier les tarifs, ni de les appliquer aux usagers d'une manière uniforme, tandis que, de son côté, le Gouvernement de la République française a réservé, en matière d'accords tarifaires particuliers, la primauté des dispositions du Traité instituant la Communauté européenne du charbon et de l'acier et de celles qui pourraient être arrêtées dans le cadre du Traité instituant la Communauté économique européenne.

Les nouvelles Conventions internationales en matière de transport par chemins de fer devant être soumises à la procédure de ratification dans les Etats contractants, on ne peut guère s'attendre, d'après les expériences du passé, qu'elles puissent entrer en vigueur avant trois ans.

La Conférence des ONG consultatives auprès de l'Unesco a décidé en juin dernier de s'octroyer une certaine autonomie à l'égard de l'Unesco en subventionnant elle-même ses principaux frais administratifs à l'exclusion des réunions. Le principe de la cotisation ayant été établi, et plusieurs organisations nous ayant interrogé à ce sujet, nous croyons utile de publier la correspondance échangée par l'UAI avec le Président de la Conférence.

UNION DES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES

Bruxelles, le 6 avril 1961

Monsieur Bernard DUCRET,
Président,
Comité de la 7^e Conférence des Organisations non gouvernementales bénéficiant d'arrangements consultatifs auprès de l'Unesco.

Monsieur le Président,

Par votre lettre circulaire du 3 mars 1961 vous nous avez signalé que la 7^e Conférence des ONG bénéficiant d'arrangements consultatifs auprès de l'Unesco avait décidé de demander à chaque organisation de verser une cotisation de W dollars par an, à titre d'essai et pendant la période de deux ans en cours (1960-61 et 1961-62).

Cette cotisation a été établie par le souci de conserver à la Conférence son autonomie vis-à-vis de l'Unesco.

Etant donné que nous nous trouvons devant une question qui peut se poser aussi bien dans le cadre des relations consultatives des ONG avec les autres institutions intergouvernementales, je crois utile de rappeler ce que j'écrivais à la Présidente de votre Comité en date du 18 mai 1960, en réponse à sa circulaire du 3 mai 1960 qui traitait du projet de réforme de votre Règlement intérieur :

« Sans aucun doute, cette indépendance est nécessaire » mais je pense qu'il n'y a

» aucune impossibilité à ce que
» des rapports ou notes exprimant même des critiques sérieuses à l'égard de l'Unesco soient reproduites et diffusées par les soins de celle-ci lorsqu'il a été convenu qu'elle assurerait le travail administratif matériel. C'est ce qui arrive souvent dans le cas de création par des Gouvernements d'organes de consultation dont les rapports sont publiés par leurs soins. Ne pensez-vous pas qu'il faille réfléchir très sérieusement avant d'instaurer un système de consultation.

» L'Unesco ne pourrait-elle pas allouer l'aide financière qui semble indispensable pour l'activité de ce Secrétariat ?

» Tout d'abord, les ONG ont, pour la plupart, des ressources insuffisantes pour leurs propres besoins; leur participation aux Conférences des ONG ainsi qu'à tout le travail consultatif est déjà pour elles source de dépenses. Si votre Comité demande des consultations, l'ordre du jour des conférences va être automalique-

» ment surchargé de points nouveaux : approbation des dépenses et recettes, prévisions budgétaires, discussion du montant de la cotisation. D'autre part, votre règlement intérieur devra sans doute prévoir l'exclusion des ONG qui ne paient pas leur cotisation, etc.

» penser en termes non pas seulement de la Conférence et du Comité des ONG bénéficiant d'arrangements consultatifs auprès de l'Unesco mais de tous les cas similaires actuels et futurs. Peut-on envisager d'entraîner des cotisations et des véritables Institutions pour les Consultations auprès de la vingtaine d'Institutions Intergouvernementales. ? »

Est-il nécessaire de souligner que je ne suis nullement adversaire des consultations collectives, au contraire, à condition qu'elles ne restreignent pas les consultations individuelles mais qu'elles fassent précisément ce que celles-ci ne peuvent faire, c'est de penser en commun l'fs

lignes générales de l'activité de l'Unesco, en l'occurrence. Il y a d'une part la consultation sur les problèmes techniques et pratiques posés par le fonctionnement même des relations consultatives; mais surtout il y a la tâche de « penser » ensemble l'Unesco et de lui transmettre des avis et suggestions sur les tâches nouvelles qu'elle devrait

peut-être entreprendre dans l'avenir,

Lors de la prochaine réunion du Comité de direction de l'UAI, je lui demanderai son accord pour le versement des 20 dollars représentant la cotisation votée par la 7^e Conférence, pour deux ans, à titre d'essai. Il serait sans doute opportun que je puisse recevoir vos prévisions budgétaires,

afin de pouvoir répondre aux questions éventuelles qui me seraient posées à cet égard, étant donné la portée de cette nouvelle initiative.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

G. P. SPEECKAERT,
Secrétaire Général,

Comité élu par la septième conférence
des organisations internationales non gouvernementales
bénéficiant d'arrangements consultatifs avec

U N E S C O .

Le Président

Monsieur G. P. SPEECKAERT,
Secrétaire Général,
Union des Associations Internationales

Genève, le 13 avril 1961

Monsieur le Secrétaire Général,

J'accuse réception de votre lettre, du 6 avril écouté que le Secrétariat de l'UNESCO m'a transmise. J'en ai pris connaissance avec le plus vif intérêt et je tiens, d'ores et déjà, à vous remercier de la démarche que vous entreprenez auprès du Comité de direction de l'Union des Associations Internationales en vue du règlement de la cotisation de 20 dollars représentant la cotisation volée, pour deux ans, à titre d'essai, par la 7^e Conférence des ONG.

Je vois dans votre attitude non seulement votre désir de

respecter une décision prise en toute liberté après mûre réflexion par la Conférence des ONG mais aussi votre constante volonté de sans cesse contribuer aux efforts entrepris en vue de faciliter la coopération entre les ONG. Je tiens donc à vous en remercier très sincèrement. Vous serez d'ailleurs heureux d'apprendre que déjà un nombre appréciable d'ONG ont favorablement répondu à notre appel.

En réponse à votre demande, je vous fait parvenir en annexe un document succinct qui indique de façon assez générale les besoins financiers de notre Con-

férence au cours de la période 1960/62, J'espère qu'il vous permettra de répondre aux questions qui vous seront éventuellement posées. Ce « budget » est nécessairement assez vague et donc très flexible puisque le manque d'expériences passées ne nous a pas permis de nous appuyer sur des faits précis et concrets. Il s'agit donc bien d'une estimation, à titre d'essai, pour ces deux années.

Restant à votre entière disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Général, à mes sentiments dévoués.

Bernard DUCKET.



A la suite de la publication du numéro de janvier de notre revue, consacré au 50^e anniversaire de la création de UAI, de nombreux messages de sympathie nous sont parvenus, dont le suivant :

L'UAI a mis quelque coquetterie à cacher son âge respectable et j'ai été surprise de voir que le numéro de janvier de votre bulletin était consacré à son cinquantenaire.

Au cours de ce demi-siècle, votre Union a su concilier à un degré remarquable les qualités du savant qui rassemble les faits et les analyse objectivement avec celles du penseur, du philosophe qui, lui, s'efforce de distinguer dans l'enchevêtrement de ces faits innombrables les courants importants, les principes directeurs. Comme M. P. Vasseur le dit à la fin de son message, l'UAI travaille dans le sens de la socialisation; du même coup elle tend à hâter l'avènement de ce que le Père Teilhard de Chardin appelle « l'ère de la personne ». Il n'y a pas là contradiction, mais recherche d'un équilibre indispensable.

A notre époque de blocs gigantesques, de masses anonymes, de déracinement, de mécanisation à outrance, cette valorisation de l'humain est d'une importance capitale. Du reste, n'est-elle pas le principal apport de notre vieille Europe à la civilisation universelle ? L'UAI est une création de cet esprit européen dont le propre est de rayonner, aussi je ne doute pas qu'elle n'oriente désormais toujours plus ses efforts vers les autres parties du monde où l'homme commence seulement à se dégager du collectif.

Nous savons à quels périls entraînent les phénomènes de nationalisation accélérée, la mise sur pied hâtive de structures nouvelles où des pouvoirs considérables sont brusquement concentrés dans des mains encore inexpérimentées. Ces pouvoirs, il va falloir sans tarder les répartir beaucoup plus largement, les diversifier, les contrôler.

Pour l'instant, l'assistance technique dont on parle tant est surtout affaire intergouvernementale. Mais je doute que les instances officielles chargées d'intensifier le développement

des « jeunes » nations puissent venir à bout de leurs tâches écrasantes sans mobiliser de nombreuses organisations non gouvernementales.

Jusqu'ici, lorsqu'on parlait d'ONG, on pensait surtout aux dirigeants installés dans les sièges centraux ou aux grandes conférences internationales. L'UAI a achevé le travail, entrepris au lendemain de la dernière guerre, de recensement de ce monde international proprement dit; elle le connaît parfaitement et aucun événement important qui s'y passe ne lui échappe.

Mais l'heure ne serait-elle pas venue de regarder maintenant par l'autre bout de la lunette d'approche et de voir comment la situation se présente dans les nombreux pays en voie de développement et surtout dans ceux qui ont accédé brusquement à la souveraineté internationale ? L'UAI ne pourrait-elle pas aider ces pays à établir la carte des ONG qui ont des ramifications à l'intérieur de leurs frontières, à prendre conscience des liens qui rattachent certains de leurs ressortissants avec tous ceux qui, dans le reste du monde, s'intéressent aux mêmes problèmes, partagent le même idéal ?

Puisque l'assistance technique prend souvent la forme de « projets-pilote », ne vaudrait-il pas la peine de choisir l'un de ces pays « neufs » et de voir combien de ses habitants sont affiliés à une ou plusieurs ONG, en tant que simples membres, ou dirigeants de groupes locaux ou nationaux, si même ils ne sont pas déjà chargés de fonctions internationales ? L'accent pourrait être mis surtout sur les mouvements de jeunesse et sur les possibilités de formation offertes, sur place ou à l'étranger, aux jeunes citoyens et citoyennes. Vous avez sûrement déjà en mains bien des éléments d'une telle enquête et les facilités nécessaires pour obtenir ceux qui manquent encore. Une pareille étude mettrait en lumière le problème de la coordination des efforts entre ONG qui travaillent dans des domaines semblables ou voisins et qui auraient intérêt à s'entendre plutôt qu'à rivaliser.

Vous voyez que le titre optimiste donné à votre propre article m'a incitée à faire un peu de « Zukunftsmusik » et que ce cinquantenaire ne m'apparaît nullement comme l'âge du vieillissement de l'UAI. Je n'oublie pas que derrière ces initiales se cache, non une abstraction, mais la petite équipe courageuse et dévouée que vous dirigez avec tant d'ardeur. C'est à elle que je tiens à adresser encore toute mes félicitations et mes vœux d'avenir.

Y.v.M.



FIFTH SUPPLEMENT
to the annual
INTERNATIONAL CONGRESS CALENDAR
 1961 edition

The following list does NOT include any of the meetings scheduled in the current (1961) edition of the "International Congress Calendar", or in the January to April 1961 issues of "International Associations" but only NEW congresses announced subsequently, together with amended entries

(marked •) where changes have been made in respect to any details given previously.

A cumulative index to all items appearing in the annual Calendar and the first six supplements (incorporated respectively in the January to June issues of "International Associations") will be included in the June issue.

Ce cinquième supplément au « Calendrier annuel des réunions internationales » édition 1961, ne reprend, PAS les mentions déjà publiées dans le volume ou dans les numéros de janvier à avril de « Associations Internationales », mais uniquement les informations NOUVELLES et les modifications (marquées •) intervenues depuis.

Un index cumulatif de toutes les annonces contenues à la fois dans le Calendrier annuel et dans les six premiers suppléments (numéros de janvier à juin 1961 de « Associations Internationales ») sera donné dans le numéro de juin de cette Revue.

A = Organizer's address - *adresse du secrétariat organisateur*; P = Participation; R = Publication of Proceedings - *comptes rendus*; Ex = associated exhibition - *expositions associées*.

	MAI 1961		INDEX
2-5 May — European Confederation of Agriculture — Sessions on economic and social problems of peasants in mountainous areas.	Klagenfurt (Austria)	A : Brougg, Switzerland.	My 1
• 4-7 May — Int Union of Family Organizations — Housing commission session.	Coventry (UK)	A : 28 place Saint-Georges. Paris 9 ^e .	My 2

1961 - MAI - MAY			INDEX
5-7 May — Int Commission for the Teaching of History — Int symposium on active methods in teaching history.	Brussels	A : 68 Faisanderie, Brussels 15.	My 3
6 May — Bee Research Association — Annual general meeting.	Cambridge (UK)	A : Dr. Eva Crane, Woodside House Chalfont Heights, Gerrards Cross, Bucks.	My 4
6-8 May — Mediterranean Medical Union — Congress of surgical societies of Mediterranean countries.	Nice (France)	A : Dr. G. Petie, rue de Metz 27, Toulouse, France.	My 5
6-11 May — Int Federation of Esperantist Railwaymen — 13th congress.	Barcelona (Spain)	A : XIIIa IFEF Kongreso, Estacion Término RENFE, Barcelona.	My 6
• 9-13 May — Inter-American Commission on Nuclear Energy — 3rd meeting. P : 60.	Washington	A : Dept of Scientific Development, Pan American Union, Washington 6, DC. R : Jun 1961, The Department.	My 7
9-17 May — Int Congress on Automatic Control, Measurement and Regulation with Int Exhibition (Ex).	Paris	A : Mesucora, 40 rue du Colisée, Paris 8 ^e .	My 8
15-16 May — Int Organization for Standardization and Int Electrotechnical Commission — Roundtable of int organizations for the study of standardization in the field of digital computers and data processing machines.	Geneva	A : ISO, 1 rue de Varembe, Geneva.	My 9
15-25 May — UNESCO — Conference on development of education in Africa.	Addis Ababa	A : Place de Fontenoy, Paris 7 ^e .	My 10
• 16-17 May — Int Union of Hotel, Restaurant and Bar Workers — Triennial congress.	Stockholm	A : Barnhusgatan 20, 4 tr., Stockholm C.	My 11
16-18 May — Int Catholic Girls Society — Extraordinary general assembly.	Munich (Germany)	A : 1 route du Jura, Fribourg, Switzerland.	My 12
20-22 May — Int Union for Child Welfare — Advisory Committee on Medico-Social Questions. Theme: The young handicapped child.	Leysin (Switzerland)	A : 1 rue de Varembe, Geneva.	My 13
21-23 May — Society of French-speaking Neurosurgeons — Congress.	Montpellier (France)	A : Prof. M. David, 4 rue de Galliera, Paris 16 ^e .	My 14
21-23 May — 22nd Congress of French-speaking Psychoanalysts.	Paris	A : Dr. P. Luquet, 54 rue de la Bienfaisance, Paris 8 ^e .	My 15
23-27 May — Int Council of Museums — Int conference on museums and architecture.	Genoa, Milan, Turin	A : 6 rue Franklin, Paris 16 ^e .	My 16
24-27 May — Association of French-speaking Physiotherapists — 19th meeting.	Berne	A : Dr. G. Cordier. 16 quai Claude-Bernard, Lyons, France.	My 17
25-28 May — 6th Conference of Biochemists of Latin Countries.	Geneva	A : Dr. B. Glasson, Ecole de Médecine, Geneva.	My 18
25-28 May — Int Meeting on Film History.	Kiel (Germany)	A : Dr Heinz Rathsack, Studentenwerk Kiel, Westring 410-412, Kiel.	My 19
• 26-27 May — Int Confederation of Professional and Intellectual Workers — Congress and general assembly.	Brussels	A : 1 rue de Courcelles. Paris 8 ^e .	My 20

1961 - MAI - MAY		INDEX	
28 May - 1 Jun — Int Federation of Newspaper Publishers — 14th annual sessions, council meeting and extraordinary general assembly. P : 100.	Elsinore (Denmark)	A : Kobenhavns Bladudgiver Forening, Pilestraede 34, Copenhagen K.	My 21
29 May - 2 Jun — European Regional Organization of ICFTU — European youth seminar.	Oberursel (Germany)	A : 14 bd Maurice Lemonnier, Brussels.	My 22
• 29 May - 3 Jun — European Molecular Spectroscopy Group — 5th biennial meeting. P : 600.	Amsterdam	A : Dr. D. H. Zipp, c/o Inorganic Chemistry Laboratory, Nieuwe Achtergrach 123, Amsterdam. R : Oct 1961, Butterworth, London.	My 23
May — UN/Special UN Fund for Economic Development — 6th session of Directing Council.	New York	A : UN, New York.	My 24
<i>JUIN 1961 JUNE</i>			
1-3 Jun — 8th Scandinavian Congress of Pathology and Microbiology.	Turku (Finland)	A : Kiinamyllynkatu 10. Turku.	My 25
2-3 Jun — 15th Benelux Economic Conference.	Mondorf-les-Bains (Luxembourg)	A : Comité Benelux. Boulevard Royal 14a, Luxembourg.	My 26
5-6 Jun — Int Association of Textile Dyers — Annual congress.	Berlin	A : 1 place de Calandre. Ghent, Belgium.	My 27
• 5-7 Jun — ON Economic Commission for Europe — 1st inter-governmental symposium on urban renewal.	Geneva	A : Palais des Nations, Geneva.	My 28
• 5-7 Jun — European Federation of Corrosion — Conference on corrosion by industrial water pollution. P : 250.	Liège (Belgium)	A : Prof. Edmond Leclerc, 42 rue des Ciarisses., Liège.	My 29
5-9 Jun — European Bureau of Adult Education — Study sessions on the European Idea in adult education.	Marienberg/Westerwald (Germany)	A : Europa-Haus eV. Marienberg/Westerwald.	My 30
5-9 Jun — General Federation of Women's Clubs — 70th annual convention.	Miami Beach (Flo, USA)	A : 1734 N Street N W, Washington 6 DC.	My 31
• 17-23 Jun — Int Union of Agricultural Journalists — 5th congress.	Vienna	A : 2 rue de Lancry, Paris 10 ^e .	My 32
18-27 Jun — Council of Europe, European Cultural Foundation and British Council — Seminar on reception and welfare of overseas students in Western European countries.	London	A : British Council. 65 Davies Street, London W 1.	My 33
19-21 Jun — Int Astronautical Federation/Int Academy of Astronautics — Symposium on space flight trajectories and return.	Paris	A : A. B. Weiller, 12 rue de Gramont, Paris 2 ^e . R : Post-congress. " Astronautica Acta ", The Academy.	My 34
19-24 Jun — Int Thrift Institute — 11th int summer school for savings bankers.	Echtemach (Luxembourg)	A : 542 Singel. Amsterdam.	My 35
19-24 Jun — Int Study Sessions on Transmission of Heat.	Paris	A : Inst. Français des Combustibles et de l'Energie, 3 rue Henri-Heine, Paris 16 ^e .	My 36

1961 - JUIN - JUNE

• 19-24 Jun — Europe-Africa Inter-Parliamentary Conference.

• 20-24 Jun — European Chiropractic Union — Congress on chiropractics internationally and nationally. P: 100.

24-30 Jun — American Dental Society of Europe — Annual meeting.

26 Jun - 7 Jul — European Nuclear Energy Agency — Int sessions for university professors. P: 50.

27 Jun - 1 Jul — Int Committee of Catholic Nurses — European regional meeting.

30 Jun — Int Container Bureau — Plenary meeting.

Jun — European Free Trade Association — Meeting of ministerial council.

Jun — General Federation of Women's Clubs — Hemispheric Solidarity Conference.

JUILLET 1961 JULY

1 Jul — Inter-American Juridical Committee — Annual sessions.

3-7 Jul — 11th Int Conference on Personnel Management.

3-8 Jul — Caribbean Archeological Conference.

3-8 Jul — Congress of French-speaking Psychiatrists and Neurologists.

3-8 Jul — Int Federation of Building and Woodworkers — Painters' and stone worker's conference.

3-14 Jul — UNESCO and Int Bureau of Education — 24th int conference on public education.

4-8 Jul — Latin-American Association of Physiological Sciences — Meeting.

9-14 Jul — Rosicrucian Order — Int convention.

10-21 Jul — European Nuclear Energy Agency — Int sessions for university professors. P: 50.

11-20 Jul — World Federation of United Nations Associations — 15th annual summer school. Theme: Freedom from hunger within the larger framework of social and economic development.

INDEX

Strasbourg (France)	A : Assoc. Inter-parlementaire Europe-Afrique, c/o René de Montaigu, 11 rue du Dr Lancereaux, Paris 8 ^e .	My 37
Paris	A : J. c. Hamelin, Lutece Vouage, 14 rue Saint-Roche, Paris 1 ^e . R ; Jul 1961 The Union, H. Gillet, 5 rue de la Limite, Brussels 3.	My 38
Paris	A : Dr. J. P. Molony, 110 Harley Street, London W 1.	My 39
Saclay (France)	A : 38 bd Suchet. Paris 16 ^e .	My 40
Dublin	A : 16 rue Tiphaine, Paris 15 ^e .	My 41
Paris	A : 38 Cours Albert 1 ^{er} , Paris 8 ^e .	My 42
London	A : Bâtiment Electoral, Geneva.	My 43
Rio de Janeiro	A : 1734 N Street N W, Washington 6 DC.	My 44
Not fixed	A : Pan American Union, Washington 6 DC.	My 45
Oxford (UK)	A : Inst. of Personnel Management, 80 Fetter Lane, London EC 4.	My 46
Fort de France (Martinique)	A : J. Senet, Historical Society of Martinique, Fort de France, Martinique.	My 47
Montpellier (France)	A : Dr. P. Cossa, 29 bd Victor-Hugo. Nice, A.-M., France.	My 48
Stockholm	A : Ewaldsgade 5. Copenhagen N.	My 49
Geneva	A : BIE. Palais Wilson, Geneva.	My 50
São Paulo (Brazil)	A : Dr. Diniz, Faculty of Medicine. PO Box 301, Ribeirao Preto, São Paulo.	My 51
San Jose (Cal. USA)	A : Rosicrucian Park. San Jose. Cal. USA.	My 52
Harwell (Berks. UK)	A : 38 bd Suchet. Paris 16 ^e .	My 53
Geneva	A : 1 av de la Paix. Geneva.	My 54

1961 - JUILLET - JULY

15-29 Jul — European Productivity Agency — Summer seminar on application of analogical methods for teaching business administration.	Nuremberg (Germany)	A : 3 rue André Pascal, Paris 16 ^e .	My 55
16-20 Jul — Pilot Int — 40th annual meeting.	Denver (Col, USA)	A : 418 Persons Bldg, Macon, Georgia.	My 56
20 Jul — Associated Country Women of the World — Annual meeting.	London	A : 78 Kensington High Street, London W8.	My 57
21-30 Jul — European Student Theatre Union — Festival.	Erlangen (Germany)	A : Herbert Hauch, Walter Flex Strasse 1, Erlangen.	My 58
• 23-25 Jul — Int Association of French Studies — Annual congress, P : 25.	Paris	A : M ^{lle} Caron, 11 place Marcelin Berthelot, Paris 5 ^e . R: Mar-Apr 1961, The Association.	My 59
23-29 Jul — World Federation of Catholic Young Women and Girls — Sporting and cultural study sessions for teachers and leaders.	Woudschoten (Netherlands)	A : FMJFC, Springweg 8, Utrecht.	My 60
25-26 Jul — Int Federation of Catholic Pharmacists — Meeting.	Fribourg (Switzerland)	A : c/o Pax Romana, 1 route du Jura, Fribourg.	My 61
27-28 Jul — North Atlantic Treaty Organization — 11th general assembly of advisory group on aeronautical research and development. Theme : Scientific goals of space exploration and research.	Oslo	A : OTAN, Porte Dauphine, Paris 16 ^e .	My 62
• 27 Jul - 4 Aug — Conference of Internationally-Minded Schools — Int seminar on the school and changing patterns of life. P : 30.	Le Chambon-sur-Lignon (France)	A : K Millins. Dept of Education, Durham Colleges in the Univ of Durham, Palace Green, Durham, UK.	My 63
• 29 Jul - 4 Aug — World Esperantist Youth Organization — 17th congress.	Wokingham (UK)	A : T. G. Page, 90 Ross Street, Cambridge.	My 64
• 29 Jul - 6 Aug — 2nd All-Latin America conference of evangelical churches, with exhibition of educational work and literature (Ex). P : 200.	Lima	A : Miss Jorgelina Lozada, Tucuman 358-6 L, Buenos Aires.	My 65
• 30 Jul - 2 Aug — Int Bronchiesophological Society — 10th congress.	Düsseldorf (Germany) and Rheims (France)	A : Prof. Dr. Th. Hünermann, Reichstrasse 51, Düsseldorf.	My 66
• 30 Jul - 3 Aug — Int Association of Y's Men's Clubs — 37th int convention.	Chicago (Ill, USA)	A : 25 Quincy Street, Lawrence, Mass, USA.	My 67
30 Jul - 6 Aug — Int Religious Fellowship (Youth) — Annual conference.	Heidelberg (Germany)	A : c/o IARF, 40 Laan Copes v. Catteburch. The Hague.	My 68
Jul — Int Federation of Free Teachers' Unions — Congress.	Austria	A : 87 av J. Sermon, Brussels 9.	My 69
Jul — Int Federation for Documentation — 2nd meeting of Latin-American Commission.	Brazil	A : 7 Hofweg. The Hague.	My 70
Jul - war Resisters' Int — Council meeting.	Partinico (Italy)	A : Lansbury House, 88 Park Avenue, Enfield, Middx, UK.	My 71
Jul — Int Lawn Tennis Federation — Annual meeting.	Stockholm	A : S. B. Reay, Lawn Tennis Association, Palliser Road, Barons Court, W. Kensington, London W 14.	My 72

INDEX

		INDEX	
1-14 Aug — 7th World Conference against A and H Bombs.	Tokyo/ Hiroshima	A : Japan Council against A and H Bombs. 7-12 Shiba-Shimbashi Minato-ku, Tokyo.	My 73
4-14 Aug — Int Federation of Aero-Philatelic Societies — Congress with int exhibition of curiosa and polar mail (Ex).	The Hague	A : Linnaeuslaan 27, Haarlem, Netherlands.	My 74
• 11-18 Aug — Int Reformed Congress (Presbyterian Churches).	Cambridge (UK)	A : Newham College, Cambridge, UK.	My 75
13-18 Aug — Int Union of Pure and Applied Chemistry — Int symposium on microchemical techniques.	University Park (Pa, USA)	A : Howard J. Francis Jr., Pennsalt Chemicals Corpn, PO Box 4388, Philadelphia 18, Pa.	My 76
14-19 Aug — Pacific Tuna Biology Conference.	Honolulu	A : John C. Marr, Honolulu Biological Laboratory, PO Box 3830, Honolulu, Hawaii, USA.	My 77
16-30 Aug — World University Service. UK Committee — Int summer university. Theme : Technological man. P : 100.	Delft (Netherlands)	A : B. Van Gulik, Internationaalstudenten Bureau, Oude-Delft 95, Delft. R : Dec 1961, ISU, 59 Gloucester Place, London W 1.	My 78
18-21 Aug — World Commission on Cerebral Palsy — Meeting.	Vienna	A : Int Society for Rehabilitation of Disabled, 701 First Avenue, New York 17.	My 79
• 22-27 Aug — Int Liaison Committee of Organizations for Peace — Annual int conference.	Abingdon (UK)	A : Robin Dixon, c/o National Peace Council, 29 Great James Street, London WC 1.	My 80
• 23-26 Aug — Institute of Management Sciences — 8th int meeting.	Brussels	A : Max Duval, Office Belge pour l'Accroissement de la Productivité, 60 rue de la Concorde, Brussels.	My 81
• 24-31 Aug — Int Union of Amateur Cinema — 20th congress.	Mulhouse (France)	A : Jean Fauconnier, 50 boulevard Frère-Orban, Liège, Belgium.	My 82
• 27 Aug - 1 Sept — Int Union of Pure and Applied Chemistry — 6th int conference on coordination chemistry. P : 400.	Detroit (Mich. USA)	A : Prof. Stanley Kirschner, Chemistry Dept, Wayne State University, Detroit 2. B : Róbert Teitler, Macmillan Co., 60 Fifth Ave, New York 11.	My 83
• 28 Aug - 3 Sept — Int Union for Child Welfare — 9th session of Advisory Committee on Delinquent Children. Theme : Social symptoms of "Teddy Boys" and "Teddy Girls".	Freiburg im Breisgau (Germany)	A : 1 rue de Varembe, Geneva.	My 84
28 Aug - 3 Sept — Int Federation of Railwaymen's Travel Associations — 2nd int tourist assembly.	Krakow/ Warsaw	A : 23 rue Yves Toudic. Paris 10 ^e .	My 85
29 Aug - 7 Sept — Int Statistical Institute — 33rd session. Theme : Present status of statistics in the sciences.	Paris	A : G. R. Chevy, 29 quai Branly, paris 7 ^e .	My 86
• Aug — Int Association of Meteorology and Atmospheric Physics — Symposium on atmospheric ozone and general circulation.	Arosa (Switzerland)	A : Dr. H. U. Dutsch, 20 Cari Spitteler Str., Zurich 53, Switzerland.	My 87
Aug — 1st Latin-American Conference of Schools and Departments of Sociology.	Buenos Aires	A : Departamento de Sociologia. Facultad de Filosofia e Letras. Universidad de Buenos Aires.	My 88
Aug — UNESCO — 3rd session of Int Advisory Committee for Humid Tropics Research.	Honolulu	A • Dr F. R. Fosberg, c/o Pacific Science Assoc., Bishop Museum, Honolulu 17.	My 89

1961 - AOUT - AUGUST

Aug — World University Service — Int workshop conference on the university's role in community development.

Aug - Sept — Council of Europe — Int conference on revision of geography textbooks.

SEPTEMBRE 1961 SEPTEMBER

• 1-5 Sept — Int Committee on Laboratory Animals/Unesco — Symposium on elimination of infection, on nutrition of laboratory animals and committee meeting.

4-15 Sept — Int Co-operative Alliance — 31st annual int co-operative school. Theme: Co-operation in rural economy.

• 4-16 Sept — 7th Int Conference on Cosmic Rays and Int Symposium on the Earth Storm.

5-12 Sept — European Productivity Agency — Study sessions on training of engineers. P: 75.

6-9 Sept — 2nd Middle East Mediterranean Pediatrics Congress.

• 7-10 Sept — Int Office for Motor Trades and Repairs — 15th congress. Theme: Dealers' contracts; drive yourself hire; demolition of old vehicles. P: 100.

• 9-14 Sept — Int Union for the Study of Social Insects — 4th congress.

9-16 Sept — Experiment in Int Living — 13th general int meeting, conference week.

• 10-14 Sept — Int Union against Tuberculosis — 16th conference. P: 3000.

• 10-15 Sept — World Federation of Neurology — 7th int congress of neurology. Themes: Dysmetabolic diseases of nervous system; neurologic disorders in cardiovascular diseases; disorders of language. P: 1500.

10-16 Sept — Delphic Institute — 8th Delphiade (university groups interested in classical theatre).

• 10-17 Sept — Int Union of Latin Notaries — 6th congress.

• 10-29 Sept — Int Union of Forest Research Organizations — 13th congress. P: 300.

12-15 Sept — Int Transport Workers' Federation — Road transport workers' conference.

INDEX

A: 13 rue Calvin. Geneva. My 90

A: Avenue de l'Europe, Strasbourg, France. My 91

A: Dr. W. Lane-Petter, Laboratory Animals Centre. MRC Laboratories, Woodmansterne Road, Carshalton, Surrey, UK. My 92

A: 11 Upper Grosvenor Street. London W 1. My 93

A: Prof. Takesi Nagata, Science Council of Japan, Ueno Park. Tokyo. My 94

A: Prof. Coppée, Institut Malvoz, 4 Quai du Barbou, Liège. My 95

A: Hacettepe Çocuk Hastahanesi, Ankara. My 96

A: M. Moreira de Castro, Rua Braamcamp 84, 1. Esq. Lisbon. R: Early 1962, The Office. 126 Stadhouderslaan, The Hague. My 97

A: 105 boulevard Raspail. Paris 6^e. My 98

A: GIM Secretary. The Experiment, Putney, Vermont, USA. My 99

A: Dr. C.W. L. Jeanes, 265 Elgin St Ottawa. R: Late 1961, The Union, 15 rue Pomereu, Paris 16^e. My 100

A: Giovanni Alema, 30 viale Università. Roma R: Late 1962. My 101

A: Teatro dos Estudants da Universidade de Coimbra, Coimbra. My 102

A: Calle 13, n° 770, La Plata. Argentina. My 103

A: Dipl. Ing. Otmar Bein, Wien XIII. Mariabrunn 89, Austria. My 104

A: Maritime House, Old Town, Clapham, London SW 4. My 105

14-16 Sept — Int Council for Children's Play — 3rd conference. P : 50.	Groningen (Netherlands)	A : Mrs. Greta Timmers, Landelijk Voorlichtingscentrum voor Ouders en Opvoeders, sGravendijkwal 60, Rotterdam. R : Early 1962, The Council, Neue Strasse 92, Ulm, Donau, Germany.	My 106
14-17 Sept — 2nd Int Symposium on Chemical Therapy. P : 400.	Naples (Italy)	A : Prof. Paolo Preziosi, Casella Postale 266, Naples.	My 107
• 14-17 Sept — Int Council of Societies of Industrial Designers — 2nd general assembly, symposium and exhibition of industrial aesthetics (Ex).	Venice (Italy)	A : Assoc. per il Disegno Industriale, Via San vittore 19, Milan.	My 108
14-20 Sept — European Organization for Nuclear Research — Int conference on elementary particles.	Aix-en-Provence (France)	A : CERN, Scientific Conference Department (ÉWD Steel), Geneva 23.	My 109
16-18 Sept — Boy Scouts Int Bureau — World scout training conference.	Lisbon	A : Commonwealth Bldg, 77 Metcalfe Street, Ottawa 4.	My 110
16-19 Sept — Int Symposium of Former Prisoners of War. Theme : National associations of former prisoners of war and the European idea. P : 500.	Liege (Belgium)	A : René Gelin, 95-99 rue St-Laurent, Liège.	My 111
• 18-20 Sept — Postal, Telegraph and Telephone Int — 3rd European regional conference.	Stockholm	A : Schwarztorstrasse 7, Berne, Switzerland.	My 112
• 18-23 Sept — Public Service International — Triennial congress. P: 120.	Stuttgart (Germany)	A : Gewerkschaft Oct. V., Rotestr. 2, Stuttgart. R : 1962, The Int.	My 113
19 Sept — ICAO — 4th N Atlantic regional meeting on aerial navigation.	Montreal (Canada)	A : 1080 University Street, Montreal.	My 114
19-21 Sept — Int Society for Rehabilitation of Disabled — Seminar on social aspects of rehabilitation.	Warsaw	A : 701 First Avenue. New York 17, NY.	My 115
21-29 Sept — Council of Europe — Study sessions for young agronomists.	Strasbourg (France)	A : Avenue de l'Europe, Strasbourg.	My 116
22-26 Sept — European Regional Organization of ICPTU — seminar on internal communications in trade union organizations.	Dublin	A : 14 bd Maurice Lemonnier, Brussels.	My 117
• 23-30 Sept — Int Social Security Association — 14th general assembly.	Istanbul (Turkey)	A : Mustafa Ertem, Workers Insurance Institute, Ankara.	My 118
24-30 Sept — American Association of Port Authorities — 50th anniversary celebrations.	Long Beach (Cal, USA)	A : 601 Southern Building. Washington 6 D C.	My 119
• 25-29 Sept — Int Graphical Federation — 5th congress.	Oslo	A : Amthausgasse 22, Berne, Switzerland.	My 120
• 25-30 Sept — Int Union of Pure and Applied Physics — Int conference on magnetism.	Kyoto	A : Prof. T. Nagamiya, Science Council of Japan, Ueno Park, Tokyo. R: Supplement to Journal of the Physical Society of Japan.	My 121
• 25-30 Sept — World Federation of the Deaf — Int conference of experts and 12th bureau meeting.	Rome	A : Dr. Cesare Magarotto, Via Val Trompia 108. Rome.	My 122
26-30 Sept — 6th European Congress of Aviation Medicine.	Paris	A : Sbis, av de la Porte de Sèvres. Paris 15 ^e .	My 123

1961 - SEPTEMBRE - SEPTEMBER

27 Sept - 3 Oct — European Passenger Trains Time-Table Conference — Annual session.
 • 29 Sept - 1 Oct — Int Medical Association for Study of Living Conditions and Health — Int conference on living conditions, health and economic development. P : 300.

OCTOBRE 1961 OCTOBER

4 Oct — Int Airline Navigators Council — Pacific region meeting. P: 30.

10-13 Oct — Int Transport Workers' Federation — Railwaymen's conference.

• 10-20 Oct — Int Committee for Biological Control — General assembly.

• 20-23 Oct — Int Union of Food, Drink and Tobacco Workers' Associations — 13th congress.

23-24 Oct — Int Airline Navigators Council — European region meeting. P : 30.

24 Oct — Joint Committee of PIARC and CEMBUREAU for the study of prestressed concrete roads — Meeting.

• 27-28 Oct — Int Federation of Industrial Organizations and General Workers' Unions — Conference of chemical industries section. P: 30.

• Oct — Int Association of Scientific Hydrology and Unesco Advisory Committee on Arid zone Research — Symposium on methods of evaluating resources of underground water.

Oct — Int Federation of Building and Woodworkers — Youth and woodworkers conference.

Oct — Int Amateur Basket Ball Federation — 6th session of European Standing Conference.

Oct — Socialist Union of Central-Eastern Europe — Conference. Theme : Socialist alternative for Eastern Europe.

INDEX

Brussels	A : Direction générale des Chemins de Fer Fédéraux Suisses, Berne.	My 124
St Vincent (Italy)	A : Prof. G. Mottura, Istituto Anatomia e Istologia Patologica, Via Santena 7, Torino, Italy. R: The Association, Burggasse 71/1/6, Vienna 7.	My 125
San Francisco (Cal, USA)	A: W.W. Wilson, 36 Alfred Street, Milsons Point, NSW, Australia. R: Nov 1961, The Council, VR Pitcher, 18 McKinley Road, Bournemouth, Hants (UK).	My 126
Vienna	A : Maritime House, Old Town, Clapham, London SW4.	My 127
Tunis	A: Dr. P. Grison, Laboratoire de Biocénétique et de Lutte Biologique. La Minière, par Versailles, Seine-et-Oise, France.	My 128
Vienna	A : 15 rue Necker, Geneva.	My 129
Paris	A : J. Dubost, Air France, Dept of Navigation, Aéroport de Orly, Paris. R: Nov 1961, The Council, V.R. Pitcher, 18 McKinley Road, Bournemouth, Hants (UK).	My 130
Brussels	A : Asn Int Permanente des Congrès de la Route, 43 av du Président Wilson, Paris 16 ^e .	My 131
London	A : Emmastraat 44. Amsterdam Z.	My 132
Athens (Greece)	A : Prof. L. J. Tison, 61 rue des Ronces, Gentbrugge, Belgium.	My 133
Austria	A : Ewaldsgade 5, Copenhagen N.	My 134
Casablanca	A : Rugendas-Strasse, Munchen-Solln, Germany.	My 135
Rome	A : 18 Praed Street. London W 2.	My 136

NOVEMBRE-DECEMBRE 1961 NOVEMBER-DECEMBER

5-11 Nov — 1st Inter-American Dental Congress.	Lima	A : Dr. Raul Iparraguirre, Academia de Estomatología del Perú, Casilla 2467, Lima.	INDEX
12-18 Nov — World Alliance of YMCAs/YWCA — World week of prayer and world fellowship.			
13-24 Nov — ILO — 150th session of Governing Body and its committees.	Geneva	A : BIT, Geneva.	My 138
• 14-21 Nov — Int Federation of Travel Agencies — 35th congress and general assembly. P : 800.	Canary Is./ Malaga	A : Garcia Sanjuan, 9 San Francisco. Santa Cruz (Tenerife). R: Jan 1962. S.A. Garic. 34 rue de la Tulipe, Brussels 5.	My 139
• 19-25 Nov — 4th Pan-American Congress of Social Service.	San Jose (Costa Rica)	A : Lic. Carlos Maria Campos Jiménez, Caja Costarricense de Seguro Social, Aptdo 1317, San José.	My 140
21-22 Nov — Int Chamber of Commerce — 97th council session.	Paris	A : 38 Cours Albert I ^{er} , Paris 8 ^e .	My 141
• 22 Nov - 1 Dec — Int Atomic Energy Agency/FAO/WHO — Conference on radioisotopes in the biological sciences.	Mexico City	A : Kärntnerring II, Vienna I.	My 142
23-28 Nov — Int Consultative Conference of Trade Unions and Workers in the Printing and Allied Trades.	Leipzig (Germany)	A : Janska 100, Prague I.	My 143
27-29 Nov — Int union of Railways — Board of management and general assembly.	Paris	A : 10 rue de Prony, Paris 17 ^e .	My 144
Nov — European Goods Trains Time-Table Conference — Autumn session.	Germany, East	A : Ministerstvo dopravy, Nabrezi 1, ceskoslovenske kyjevske brigady cis 12, Praha, Czechoslovakia.	My 145
Nov - Dec — Int Confederation of Free Trade Unions — Conference of national and international organizations catering for non manual workers.	Brussels	A : 24 rue du Lombard, Brussels.	My 146
13-19 Dec — World Union of Catholic Women's Organizations and World Federation of Catholic Young Women and Girls — Int session for young women leaders. Theme : The social and civic training of the African woman.	N. Rhodesia	A : UMOFC, 91 rue de Sèvres, Paris 6 ^e .	My 147
• Month not fixed — Int Student Movement for the United Nations — 2nd regional seminar in Asia.	Asia	A : 1 av de la Paix, Geneva.	My 148

JANVIER-JUIN 1962 JANUARY-JUNE

• Jan - Pacific Area Travel Association — nth conference.	Hong-Kong	A : 153 Keamy Street, San Francisco 8, Cal, USA.	My 149
Jan — world Assembly of Youth — World conference for young workers. Theme : Role of young workers in the transformation of society.	Not fixed	A : David Wirmark, 66 rue Saint-Bernard, Brussels.	My 150
• Mar - Apr — Int Hotel Association — Congress.	Cruise	A : 89-91, rue du Faubourg Saint-Honore. Paris 8 ^e .	My 151

1962 - JANVIER-JUIN - JANUARY-JUNE

9-12 Apr - Aerospace Medical Association — 33rd annual session. P : 2000.	Atlantic City (NJ, USA)	A : Dr. Wm J. Kennard, Washington National Airport, Washington 1 DC.	My 152
22-29 Apr — World University Service • — Asian conference of experts on student health.	Peradeniya (Ceylon)	A : 13 rue Calvin, Geneva.	My 153
Spring — 2nd Scandinavian Symposium on Food Irradiation.	Stockholm	A : L. E. Ericson, Kungl. Tekniska Högskolan, Fack, Stockholm 70.	My 154
May (prob) — World Assembly of Youth — World congress for rural youth.	Not fixed	A : David Wirmark, 66 rue Saint-Bernard, Brussels.	My 155
7-11 Jun — American College of Chest Physicians — 28th annual meeting.	Chicago (Illinois, USA)	A : Murray Kornleid, 112 East Chestnut Street. Chicago 11.	My 156
11-15 Jun — Int Society for Rehabilitation of Disabled — 2nd tot congress on rehabilitation.	Dresden (Germany)	A : 701 First Avenue, New York 17 NY.	My 157
• 13-17 Jun — World Federation for the Protection of Animals — 4th world congress.	Vienna	A : Cecil Schwartz, 46 Grosvenor Road, Luton, Bedfordshire, UK.	My 158
25-30 Jun — Int Scientific Radio Union — Symposium on electromagnetic theory and antennas.	Copenhagen	A : 7 place E. Danco, Brussels 18.	My 159
• 30 Jun - 7 Jul — Int Union for Health Education — 5th conference. P : 1500.	Philadelphia (Pa, USA)	A : 3 rue Viollier, Geneva (for USA : 800 Second Avenue, New York 17, NY). R : Autumn 1962, "International Journal of Health Education".	My 160
• 30 Jun - 25 Jul — World Council of Christian Education and Sunday School Association — Seminar, institute, board of management and assembly of world council. P: 550.	Belfast (UK)	A : Rev. Donald Fraser, S. S. Society, Fisherwick Place, Belfast 1. R: Oct 1962, WCCE, 475 Riverside Drive, New York 27, NY.	My 161

JUILLET-DECEMBRE 1962 JULY-DECEMBER

• 9-13 Jul — Int Federation of Roman Catholic Physicians (Pax Romana) — 10th congress.	London	A : Dr. J. Dignan, 58 Sebert Road, Forest Gate, London E 7.	My 162
• 22-28 Jul — Int Union against Cancer — 8th int congress. Theme : Latest developments in cancer control, treatment and research. P : 3500-4000.	Moscow	A : Prof. L.M. Shabad, Academy of Medical Sciences, 14 Solyanka, Moscow. R: 1963, "Acta" (in orig. languages); "Medgiz" (in Russian).	My 163
• 29 Jul - 4 Aug - World Organization for Early Childhood Education — 9th world assembly.	London	A : Miss M. B. Denny, 18a Keswick Road, Boscombe, Bournemouth. Hants (UK).	My 164
Jul — Int Confederation of Free Trade Unions — 7th world congress.	Berlin	A : 24 rue du Lombard, Brussels.	My 165
• Jul — Int Union of catholic Esperantists — 29th congress. P : 700.	Rome	A : P. G. Jacobitti, o. p. Piazza S. Maria Maggiore a, Rome.	My 166
Summer — World Assembly of Youth — 9th council and 4th general assembly.	Copenhagen	A : David Wirmark, 66 rue Saint-Bernard, Brussels.	My 167
• Summer — Int Federation of Surveyors — 10th congress.	Vienna	A : Prof. Dr. A. Barvir, Krotenhaller-gasse 3, Vienna VIII. R: 1963. The Federation.	My 168

INDEX

• 4-11 Aug — Universal Esperanto Association — 47th world congress.	Copenhagen	A : Dr. Ivo Lapenna, 77 Grasmere Ave, Wembley, Middx, UK.	My 169
• 20-25 Aug — 15th Int Congress of Limnology. Theme : Interactions in aquatic environment. P : 500.	Madison (Wis, USA)	A : Dr. John C. Wright, Birge Hall, University of Wisconsin, Madison 6. R : 1962, Int Association of Theoretical and Applied Limnology, T.T. Macan, The Ferry House, Far Sawrey, Ambleside, Westmorland, UK.	My 170
20-25 Aug — World Conference of Egg Marketing Authorities.	Sydney (Australia)	A : Australian Egg Board, 263 Castle-reagh Street, Sydney, NSW.	My 171
26 Aug - 1 Sept — 10th Int Congress of Radiology.	Montreal (Canada)	A : Dr. Carleton B. Pierce, Suite 204, 155 Summerhill Avenue, Montreal 25.	My 172
• 27 Aug — Int Society of Radiology — General assembly.	Montreal (Canada)	A : Prof. Flemming Norgaard, Kommunehospitalet, Copenhagen.	My 173
Aug — Int Federation for Art Education — 11th congress. Theme : Aims and methods of art education. P : 1000.	Berlin West	A : Prof. F. N. Bagdahn, Sylterstr. 4, Berlin-Grünnewald, German F. R.	My 174
Aug - Sept — Int Association for Hispanic Studies — Constituent congress.	Oxford (UK)	A : Prof. Marcel Bataillon, 13 place Marcellin Berthelot, Paris 5 ^e .	My 175
• 2-9 Sept — Int Federation for Housing and Planning — 26th congress with exhibition on housing estates and their collective equipment (Ex).	Paris	A : Alexanderstraat 2, The Hague.	My 176
Sept — Int Fiscal Association — 16th congress.	Athens	A : Building Nationale Handelsbank, 250 Singel, Amsterdam C.	My 177
Sept — Int Pharmaceutical Federation — 19th general assembly.	Vienna	A : Dr. J. H. M. Winters, Alexanderstr. 11, The Hague.	My 178
• Sept — WHO Regional Committee for Europe — 12th session.	Warsaw	A : 8 Scherfigsvej, Copenhagen.	My 179
6-11 Oct — Int Association of Police Chiefs — 69th annual conference.	St Louis (Mo, USA)	A : 616 Mills Building, Washington 6 DC.	My 180
• Dec — Union of Latin-American Evangelical Youth — Congress.	Mexico DF	A : Rev. D. Gonzalez, Gante 5, Apartado 115bis, Mexico 1, DF.	My 181
MOIS INDETERMINE 1962 MONTH NOT FIXED			
— Int Religious Fellowship (Youth) — Annual conference.	America	A : c/o IARF, 40 Laan Copes v. Cattenburch, The Hague.	My 182
— ILO — Asian regional conference.	Australia	A : BIT, Geneva.	My 183
— Int Union of Official Travel Organizations — Conference.	Bangkok	A : Centre International, Place des Nations, Geneva.	My 184
• — Union of Latin-American Universities — 4th general assembly.	Bogota	A : Dr. Efrén C. del Pozo, Aptdo Postal 25232, Ciudad Universitaria, Mexico 20, DF.	My 185
— 7th Int Congress of Limited Liability Companies.	Cologne (Germany)	A : Dr. Helmut Simons, Centrale für Gesellschaften mit beschränkter Haftung, Ulmenallee 96-98, Köln-Marienburg.	My 186
Biennale Internationale de l'Information — Colloquium on education and training of information specialists. P : 400.	Evian-les-Bains (France)	A : Georges Riond, Président, 41 rue de la Bienfaisance, Paris 8 ^e .	My 187
— World Federation of Catholic Young Women and Girls — Biennial general assembly.	Lebanon	A : 8 Springweg, Utrecht, Netherlands.	My 188

(continued on page 389)

— Int Association for Analog Computation — Seminar on analog computation applied to aeronautics.	London	A : Prof. S. C. Redshaw, Civil Engineering Dept. Ontv. of Birmingham Edgbaston 15, Birmingham.	My 189
— Int Congress of Americanists — 35th	Mexico City	A : Prof. Josef Haekel, Institut für Völkerkunde, Reitschulgasse 2, Vienna	My 190
— Int Institute of Philosophy — Discussions.	Moscow	A : 173 bd Saint-Germain, Paris 6 ^e .	My 191
— South East Asia Treaty Organization — 8th meeting of council of ministers.	Paris	A : POB 517, Bangkok.	My 192
— Women's Int League for Peace and Freedom — Triennial congress.	San Francisco (Cal, USA)	A : 12 rue du vieux Collège, Geneva.	My 193
— Inter-American Council of Jurists — 5th meeting.	San Salvador	A : Pan American Union, Washington 6 DC.	My 194
— UN Economic Commission for Asia and Par East — Annual session.	Tokyo	A : Sala Santitham, Rajadamnem Ave, Bangkok.	My 195
• — Inter-American Association of Sanitary Engineering — 8th congress. P : 300.	USA	A : Edmund G. Wagner, 5620 Lamar Road, Washington 16 DC.	My 196
— OTA/PIARC/IRF Joint Committee — 6th study week on traffic engineering.	Not fixed	A : Asn Int Permanente des Congrès de la Route, 43 av du Président Wilson, Paris 16 ^e .	My 197
— World Federation of Scientific Workers — General assembly and symposium.	Not fixed	A : 40 Goodge Street, London W 1.	My 198
1963			
Jan — Commission for Technical Cooperation in Africa South of the Sahara — Symposium on road problems.	Abidjan (Ivory Coast) (prob)	A : Private Mail Bag 2359. Lagos.	My 199
Mar — Pacific Area Travel Association — Meeting.	Djakarta (Indonesia)	A : 153 Kearny Street, San Francisco 8, Cal, USA.	My 200
29 Apr - 2 May — Aerospace Medical Association — 34th annual session.	Los Angeles (Cal, USA)	A : Dr. Wm. J. Kennard, Washington National Airport. Washington 1 DC.	My 201
16-22 Jun — 2nd Int Congress on Medical Librarianship.	Washington	A : Dr. Frank B. Rogers, Director. National Library of Medicine, 7th and Independence Ave SW, Washington DC.	My 202
• 19-26 Jun — 6th World Petroleum Congress with Exhibition and Audio-Vistal Displays (Ex).	Frankfurt/Main (Germany)	A : Dr. G. Brendel, Mittelweg 180, Hamburg 13.	My 203,
23-28 Jun — Int Congress on Education of the Deaf.	Washington	A : Powrie V. Doctor. Coordinator, Gallaudet College, Washington 2, DC.	My 204
• 25 Aug - 1 sept — Int Federation for Modern Languages and Literature — 9th congress. Theme : Literary history and literary criticism.	New York	A : Prof. S. C. Aston, St. Catherine's College, Cambridge. UK.	My 205
• 4-10 Sept — Int Association for Classical Archeology — 8th congress. Theme : Spread of Greek and Roman classical civilization to peripheral cultures. P : 800.	Paris	A : M ^{me} Jannoray, Institut d'Art et d'Archéologie. 3 rue Michelet, Paris 6 ^e	My 206

1963			INDEX	
Autumn — Interkama 1963 — 3rd int congress with exhibition on measurement techniques and automation.	Düsseldorf (Germany)		A : Nordwestdeutschen Ausstellungs GmbH, Ehrenhof 4, Düsseldorf.	My 207
• 3 Nov — 5th Int Automation congress and exhibition (Ex).	New York		A : Richard Rimbach Associates, 845 Ridge Av, Pittsburgh 12. Pa, USA.	My 208
<i>MOIS INDETERMINE 1963 MONTH NOT FIXED</i>				
— Int Federation of Touristic Centres — General assembly.	Düsseldorf (Germany)		A : 6 rue Beauvau, Marseilles I, France.	My 209
— Int Federation (or Education through Art — Study sessions.	England		A : Prof. G. Mousson, FEA, Rosière 3, Lausanne 12, Switzerland.	My 210
• — Int Organizations of Citrus Virologists — 3rd conference.	Mediterranean		A : Dr. T. J. Grant, US Dept of Agriculture, 2120 Camden Road, Orlando, Flo, USA. R : 2nd Cnf, Summer 1961, Univ. of Florida Press.	My 211
— 2nd Int Congress of Dialectology.	Munich (Germany)		A : CIPSH, 6 rue Franklin, Paris 16 ^e .	My 212
— Int Association for Analog Computation — Seminar on applications of analog computation in industrial automation.	Paris		A : François H. Raymond, Chef de Travaux, Conservatoire national des arts et métiers, 292 rue Saint-Martin. Paris 3 ^e .	My 213
1964				
— Int Federation for Education through Art — Congress.	Paris or Salzburg		A : Prof. G. Mousson, Rosière 3, Lausanne 12, Switzerland.	My 214
— Int Amateur Basketball Federation — 7th world congress.	Tokyo		A : 19 Rugendasstrasse, München-Solln, Germany.	My 215
1965				
Sept — Int Council of Museums — 7th general conference.	USA		A : 6 rue Franklin, Paris 7 ^e .	My 216
— Int Federation for Education through Art — Study sessions.	Italy		A : Prof. G. Mousson, Rosière 3, Lausanne 12, Switzerland.	My 217
— Universal Esperanto Association — 50th world congress.	Tokyo		A : 7 Eendrachtsweg, Rotterdam, Netherlands.	My 218
— UN — 3rd congress on prevention of crime and treatment of offenders.	Not fixed		A : UN. New York.	My 219
1966				
— Int Federation for Education through Art — Congress.	Salzburg or Paris		A : Prof. G. Mousson, Rosière 3. Lausanne 12, Switzerland.	My 220

Partial reproduction authorised, subject to mention of " International Associations ".
Palais d'Egmont, Brussels 1 as source.
Reproduction partielle autorisée. — Prière d'en mentionner la source : « Associations Internationales ».
Palais d'Egmont, Bruxelles 1.

